

O.R.S.T.O.M.
24, rue Bayard
Paris VIIIe

Section de
Géographie

COLLOQUE SUR LES
RELATIONS VILLES-CAMPAGNES
DANS LES PAYS SOUS-DEVELOPPES

-:-:-:-

21-22 septembre 1971

-:-:-:-

INTRODUCTION

A ce colloque organisé par la Section de Géographie de l'ORSTOM, tenu les 21 et 22 septembre 1971 sous la présidence de MM. les professeurs ROCHEFORT et LASSERRE, avaient été invités, outre les géographes de l'ORSTOM travaillant sur ce thème (essentiellement en Côte d'Ivoire et au Cameroun), d'autres chercheurs intéressés par ces questions : sociologues et économistes, et des géographes appartenant à d'autres organismes, dont les expériences acquises dans d'autres pays (d'Amérique Latine principalement) permirent de fructueuses comparaisons.

Qu'ils reçoivent ici l'expression de notre gratitude pour cet apport, ainsi que les nombreux membres de la section de Géographie qui ont été mis à contribution pour réaliser cet ouvrage, non pas synthèse sur la question, mais étape de mise au point, appel à la poursuite de l'effort entrepris en commun.

Ont assisté aux débats,
sous la présidence de MM. les Professeurs LASSERRE et ROCHEFORT :

- M. Alain AUGER - centre ORSTOM de Brazzaville (spécialiste du Congo)
- M. Claude BATAILLON - C.N.R.S. (spécialiste du Mexique)
- Mlle Corinne BENVENISTE - centre ORSTOM d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- Mlle Jeannine BRISSEAU - C.E.G.E.T. Bordeaux (Pérou)
- M. Camille CAMARA - C.N.R.S. (Nigeria)
- M. Jacques CHAMPAUD - centre ORSTOM de Yaoundé (Cameroun)
- M. Jean CHEVASSU - centre ORSTOM d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- Mlle Anne-Marie COTTEN - centre ORSTOM et université d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- M. Georges COURADE - centre ORSTOM de Buéa (Cameroun)
- Pr Olivier DOLLIFUS - Université de Paris (Pérou)
- M. Jean FAGES - centre ORSTOM de Papeete (Polynésie)
- M. André FRANQUEVILLE - centre ORSTOM de Yaoundé (Cameroun)
- Mme Monique MARCHAL - centre ORSTOM de OUAGADOUGOU (Haute-Volta)
- M. Jean-Yves MARCHAL - Centre ORSTOM de OUAGADOUGOU (Haute-Volta)
- M. Yves MARGUERAT - Centre ORSTOM de Yaoundé (Cameroun)
- Mlle Catherine PAIX - L.G.H. Paris (Liban)
- M. Gérard RINGON - centre ORSTOM de Papeete (Polynésie)

- M. Claude SAUVAGET - centre ORSTOM de Dakar (Sénégal)
 - M. Alfred SCHWARTZ - centre ORSTOM d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
 - M. Pierre SIRVEN - Université de Butaré (Rwanda)
 - M. Alain VALETTE - centre ORSTOM de Yaoundé (Cameroun)
 - M. André VANT - Université de St Etienne
 - Pr Pierre VENNETIER - C.E.G.E.T. Bordeaux (Congo).
-

Débat n°1

Exposé du Professeur G.

LASSERRE (1)

QUELQUES REFLEXIONS SUR LES "RE-
LATIONS VILLES-CAMPAGNES".

Il ne s'agit que de réflexions jetées en vrac pour amorcer discussion et réflexion.

1°/ La notion de "ville" s'oppose à celle de "campagne" comme étant d'une part un lieu où se fait une grande concentration humaine sur un très petit espace, ce qui entraîne que producteurs et consommateurs y sont d'un type très particulier, d'autre part un lieu où se rassemblent des fonctions spéciales -tertiaires tout particulièrement- qui ont pour résultat de polariser l'espace autour d'elles.

En fait il n'y a pas deux espaces isolables mais deux "milieux" unis par des "flux", des échanges d'hommes, de biens, de services...; ce sont donc deux espaces complémentaires, où, en général, c'est la ville qui est l'élément moteur.

2°/ Il est fort difficile de donner des contours précis aux régions : les aires d'influence urbaines ne coïncident guère avec les autres découpages. Il s'agit d'une relation dynamique, donc en perpétuelle évolution. Il nous est impossible de maintenir dans toute sa rigidité la vieille répartition en "pays" et "régions".

3°/ Un chercheur doit définir son type de ville mais aussi son type de campagne. Chacune a sa personnalité, et l'on ne peut jamais généraliser les méthodes : il est de première importance de tenter une typologie tenant compte des deux catégories.

(1) notes prises en séance.

4°/ En Afrique, la ville la plus banale, c'est le petit bourg de brousse, né d'un marché de carrefour et surtout de quelques fonctions administratives. Ces créations artificielles sont-elles ou non viables ? Elles ne paient pas de mine, avec leurs boutiques médiocres et leurs barraquements administratifs stéréotypés, mais c'est là que s'établit le dialogue entre ville et campagne. Mais il y a aussi des villes vraiment nées de la campagne, secrétées par les nécessités d'échanges des campagnes : il n'y a pas de sociétés entièrement fermées, il y a toujours eu des spécialisations (agricoles, artisanales...) entraînant la formation de points d'échanges (type "souk"). Et il y a les villes "parachutées", nées de l'impact de la capitale politique, ou de la Métropole et du Commerce mondial.

Pour chaque espace concret, il faut donc démonter dans toute leur finesse les types de relations entre villes et campagnes.

5°/ Il y a deux grands types de campagnes, correspondant à deux types de sous-développement : celles qui ont été organisées par des civilisations traditionnelles, et celles qui ont été mises en place "ex-nihilo" par des immigrants européens.

Les premières avaient leurs propres techniques d'organisation de l'espace, de structuration des sociétés humaines -les unes sans villes (Afrique Noire - Cf article de J. GALLAIS sur "le village soudanais", in Revue Havraise de Psychologie des Peuples 1956), d'autres avec des centres urbains, formant marchés, palais ou temples (Amérique Latine pré-colombienne). Certains de ces points de rencontre ont été retenus par les européens pour y installer leurs villes, postérieures, donc, aux campagnes.

Mais il y a aussi les cas (Brésil, Argentine, Antilles...) où les campagnes étaient vides, ou vidées : les villes y ont été le premier élément d'une organisation de l'espace par et pour l'Europe.

6°/ Il faudrait préciser la notion d'axe de pénétration des influences urbaines. Certes, il y a autour des grandes villes, tout particulièrement autour des capitales "macrocéphales", une zone d'influence, une aire métropolitaine qui grandit en tache d'huile, mais il semble que la pénétration de l'influence urbaine se fasse surtout le long d'axes routiers ou ferroviaires (Cf. travaux de P.Y. DENIS

sur la Pampa argentine, et ceux de VALVERDE et Catharina DIAZ sur la route BRASILIA-BELEM) : il y a donc de brusques discontinuités entre ces "corridors de développement" et, entre eux, des zones enclavées, zones de "MARGINALIDAD", comme dit BATAILLON au Mexique, qui sont peu à peu grignotées.

7°/ Il faudrait aussi préciser l'idée de court-circuitage des réseaux urbains par des capitales extraverties et par le commerce international (voir cas très marquant des villes des Antilles où tout dépend en fait directement de Londres ou de New York). Cela aboutit à enlever aux métropoles locales tout Tertiaire Supérieur (mais, en France, Paris monopolise quelques 95 % de la puissance bancaire) : cette désorganisation par l'extérieur enlève toute fonction polarisante à ces villes. Cas plus net encore : les grandes plantations (PUERTO-RICO, MALAISIE...) constituent des îlots complètement étrangers à l'espace environnant.

8°/ Mais les jeunes états du Tiers Monde ont parfois la volonté de remodeler les rapports villes-campagnes. C'est ainsi que le gouvernement cubain a réussi à stopper la croissance de LA HAVANE, alors que MEXICO est passée ces dernières années de 5 à 8 millions d'habitants. Une politique nationale énergique peut ainsi parvenir dans certains cas à renverser la fonction de pompage des grands ports au profit d'un développement des villes à l'intérieur du pays.

9°/ L'inorganisation des campagnes a pour effet l'extrême fragilité des situations traditionnelles : au moindre choc venu de l'extérieur, l'effondrement commence. Cette inadéquation du monde rural donne au monde urbain des caractères particuliers : parmi eux, les fonctions de ville-refuge. La ville aspire les populations environnantes sans proportion avec ce qu'elle peut leur offrir comme emplois, comme logements... (Libreville avait 20.000 habitants en 1954, 95.000 en 1970, soit un quintuplement dans un pays qui n'a que 3 hab/km²). Les raisons économiques ne sont d'ailleurs pas les seules à cet afflux de ruraux : la présence d'écoles, d'hôpitaux (cas très précis à Libreville) attire aussi. Il y a aussi la fonction de refuge au sens propre, comme dans le Nord-Est brésilien en cas de sécheresse : en ville, on est à l'abri de la famine grâce aux secours officiels et à l'entraide familiale, image des anciennes solidarités. Chaque

exode rural a donc des caractères spécifiques, fonction directe des caractères de chaque campagne.

10/ Quel que soit notre désir de définir des espaces "homogènes" ou "polarisés", les notions de frontières nationales doivent être de plus en plus prises en considération (cf. les différences essentielles entre les deux Cameroun, malgré dix ans de réunification). Dans l'Afrique d'aujourd'hui, le fait national est au moins aussi important que le fait régional.

Mais à l'intérieur d'un espace donné, ce qui est intéressant, ce sont les interactions. Seule cette vision dynamique peut nous permettre de larges perspectives.

En conclusion, la diversité des Relations villes-campagnes est égale à celle des situations, d'où la nécessité d'une grande finesse dans l'analyse de chaque cas concret.

DISCUSSION

M. ROCHEFORT : Un problème essentiel est le sens des relations Villes-Campagnes. Qui profite le plus de l'autre ? Il y a prélèvement de la ville (ou plutôt d'un système hiérarchisé de villes, dont les divers niveaux n'ont pas le même rôle, ni les mêmes bénéfices) sur la campagne qui cependant progresse - ne serait-ce que pour ravitailler la première. La ville est née d'un ordre différent (colonial puis administratif) et fait peser son ordre sur la campagne, mais dans celui-ci il entre des services sociaux profitant à la campagne. Il faudrait donc arriver à faire un bilan entre le prélèvement et la Croissance, entre l'Ordre et le Service, et aussi entre désorganisation et nouvelle organisation dûes au choc des deux mondes. Toute typologie de synthèse devra tenir compte du sens général de ces échanges.

M. CHAMPAUD s'interroge sur le rôle des nouveaux échelons administratifs qui se multiplient en Afrique. Il y a émiettement des fonctions, mais surtout amélioration de l'encadrement cf. le développement des capitales régionales au Cameroun.

M. ROCHEFORT : L'indépendance a amené un changement du contenu et de la localisation du "Tertiaire Public" : l'administration a multiplié les postes dans les campagnes pour mieux l'enserrer de son Ordre. Il faudrait savoir quelles sont exactement les réactions des campagnes à ces noyaux urbains élémentaires, composés d'un petit groupe de fonctionnaires salariés, au genre de vie très particulier. L'argent des domestiques et du ravitaillement vivrier profite directement aux campagnes, car dans de si petites villes, il n'y a pas d'intermédiaires entre vendeurs ruraux et clients "urbains" : les commerçants professionnels n'apparaissent qu'à un certain degré de développement des petites villes.

M. DOLLFUS : En Amérique Latine, les petites villes tranchent plus nettement sur le monde rural et elles ont un très grand pouvoir de drainage : les fonctionnaires refusent de quitter le milieu de vie urbain et n'hésitent pas à faire jusqu'à 100 km chaque matin s'ils doivent travailler à la campagne.

M. SIRVEN : Ce phénomène commence à apparaître en Côte d'Ivoire, où l'on voit des fonctionnaires construire pour eux-mêmes une maison en dur dans la petite ville où ils sont affectés, et où, semble-t-il, ils dépensent la majeure partie de leurs revenus.

M. CAMARA cite le cas Yoruba, toujours très particulier. Les fonctionnaires sont essentiellement présents dans les grandes villes, mais c'est dans les petites, chez eux, qu'ils construisent, même s'ils n'y viennent qu'occasionnellement. De même ce très vif patriotisme local les amène à faire le plus possible chez eux leurs achats importants ou leurs dépôts en banque, bien que LAGOS ou IBADAN où ils résident soient considérablement mieux équipés : ce qui compte, c'est de faire prospérer la petite région d'où l'on est originaire. C'est aussi pour cette raison que le recensement de 1962 est inutilisable : les résidents des grandes villes se sont aussi faits inscrire dans leur ville d'origine, d'où une énorme surestimation.

M. CHAMPAUD signale que dans le démarrage (tardif mais puissant) des villes du pays Bamiléké, il y a aussi un grand rôle des commerçants qui ont été faire fortune à DOUALA, à YAOUNDE ou ailleurs et sont revenus investir en maisons (dans leur chefferie d'origine) et en établissements de rapports (hotels, cinémas, immeubles locatifs) dans la ville voisine.

M. BATAILLON signale qu'on n'a pas la même finesse de diversité entre villes et campagnes : si ces dernières sont richement diversifiées, les villes qui les encadrent sont souvent très banales, stéréotypées, car nées d'un pouvoir national centralisé qui a imposé partout les mêmes modèles (cf. en Amérique Latine l'opposition entre les traditions urbaines espagnoles et portugaises).

M. LASSERRE : Mais l'ajustement aux milieux locaux amène rapidement des différences d'équipements et d'allure : les villes vont se diversifiant.

M. MARGUERAT : Il ne faut pas oublier le poids de l'histoire; voir en particulier l'opposition entre Afrique des forêts et Afrique des savanes, où existaient de vieilles capitales et d'antiques places marchandes, qui avaient leurs propres réseaux urbains sur lesquels les réseaux actuels se sont plus ou moins superposés.

Mlle BRISSEAU : Ce qui semble propre à l'Amérique latine, c'est la coupure nette entre la bourgade -encore rurale- et la petite ville, où il faut à tout prix résider, sous peine de déchoir; au moins on y laisse sa famille.

M. CHAMPAUD : En Afrique, c'est plutôt l'inverse. Le fonctionnaire, surtout le polygame, laisse souvent sa famille en brousse, n'amenant en ville que celle de ses femmes qui présente le mieux. Mais ce n'est encore que la première génération de citadins -en fait de ruraux transplantés.

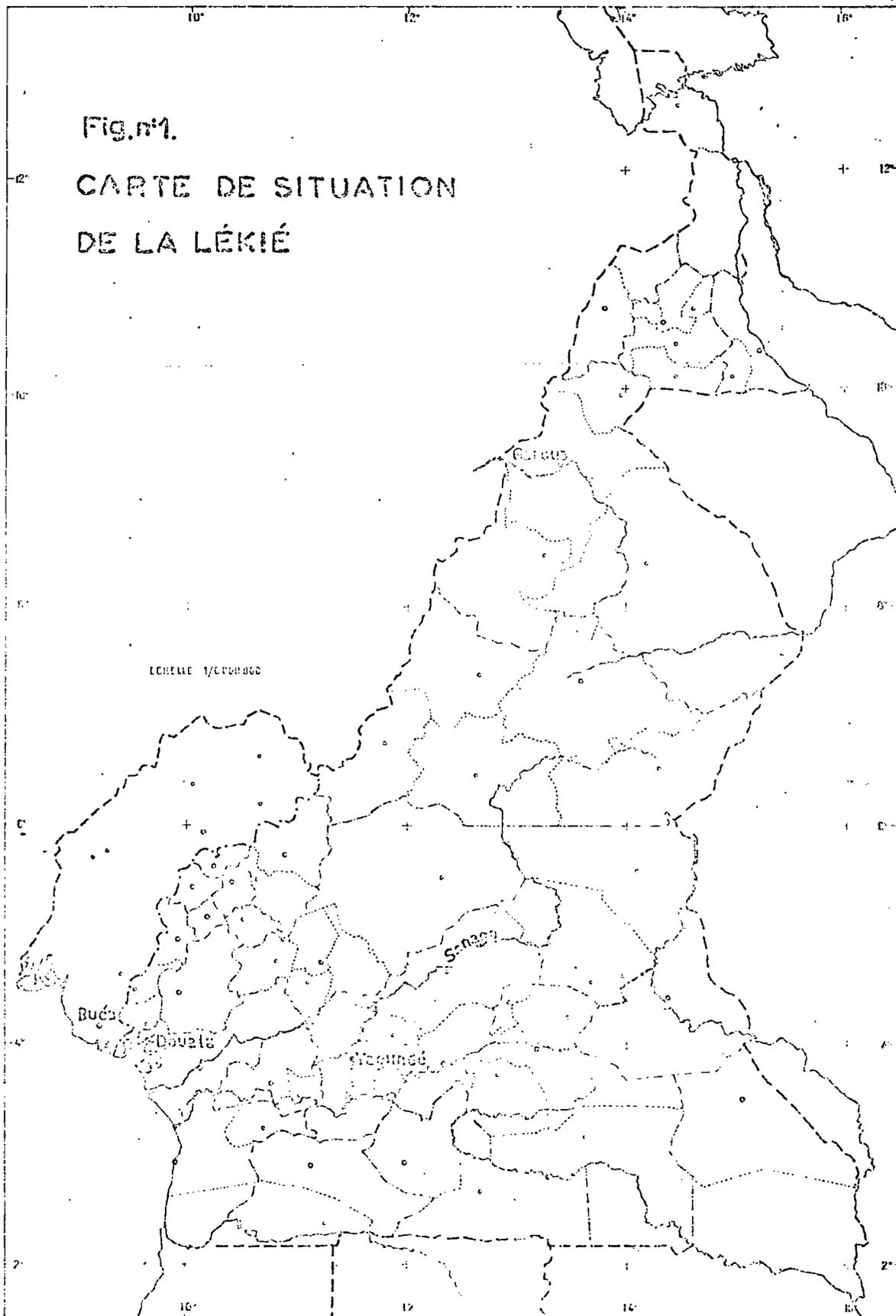
M. RINGON : Dans le choc des civilisations, le "monde moderne" ne passe pas exclusivement par la ville : il y a aussi les commerçants, les missionnaires, les pétroliers... cf. l'Amazonie, où dans une économie de cueillette, on saute l'échelon de la petite ville.

M. BATAILLON : Qui tient le pouvoir national ? par rapport à quels ruraux ? Plus le contraste est grand entre les deux catégories, plus le choc est violent.

M. DOLLFUS : Il arrive que les campagnes, généralement perdantes, sachent se défendre. Par exemple, voir les indiens de la péninsule de la GUAJIRA, entre Colombie et Venezuela, installés là à la fin du XV^e siècle dans un milieu très hostile, qui vivent de l'élevage (pris aux espagnols dès le XVI^e siècle), de la contrebande et la pêche à la langouste (pour vendre directement aux USA). Voici un cas de campagnards dont le milieu n'a soulevé aucune convoitise mais qui ont su exploiter à leur profit exclusif le monde extérieur.

Fig.n°1.

CARTE DE SITUATION
DE LA LÉKIÉ



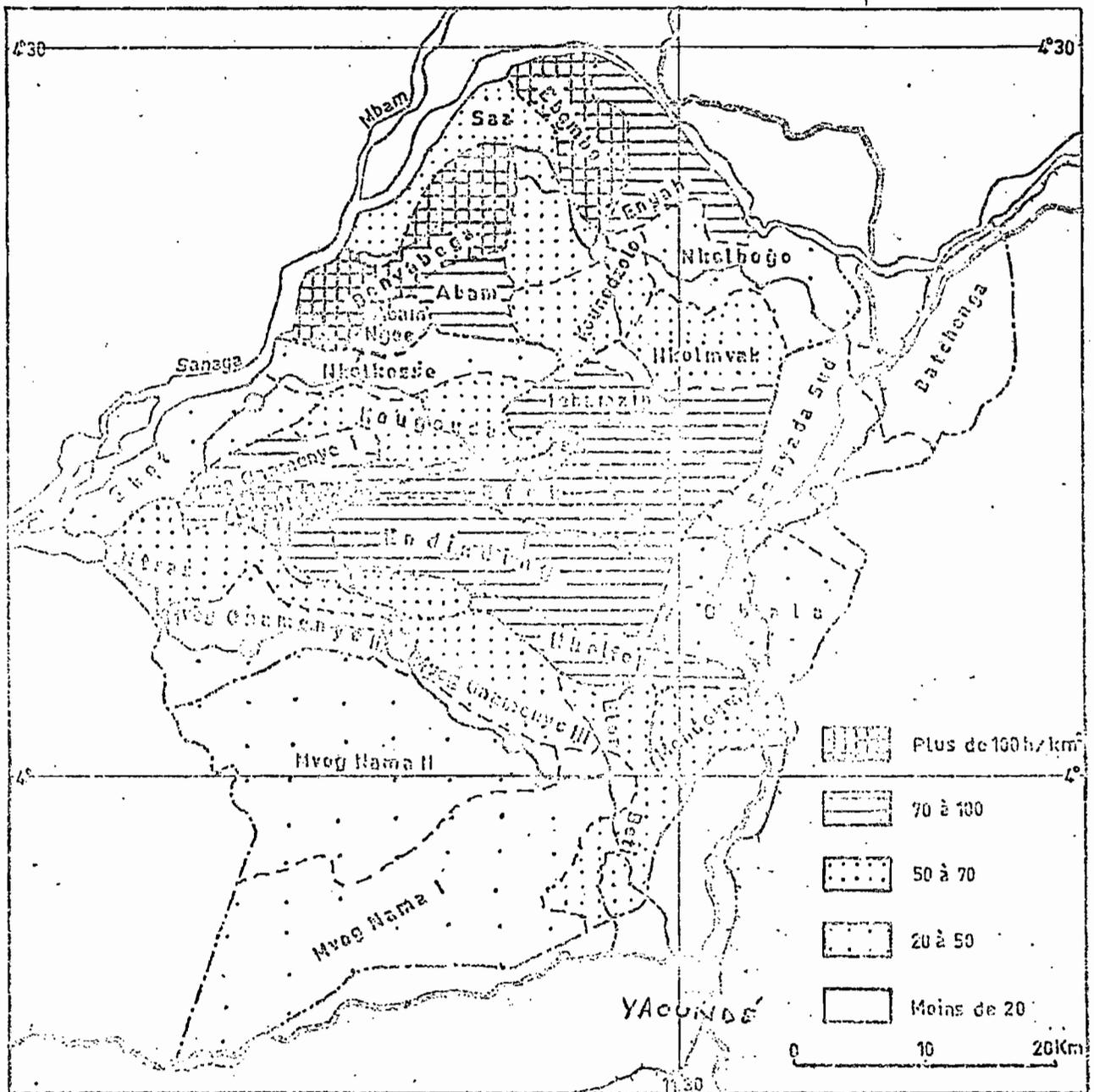


Fig.n°3.DENSITÉ DE LA POPULATION RURALE. (1967).

Débat n° 2

Exposé d'André FRANQUEVILLE (1).

ETUDE DE L'EMIGRATION RURALE DANS UN DEPARTEMENT DU CAMEROUN DU SUD : LA
LEKIE . METHODES ET RESULTATS

(Présentation d'un article à paraître)

1. Caractéristiques de la zone étudiée
 2. Méthode utilisée. Enquêtes
 3. Résultats
-

1. La zone étudiée.

- A proximité de Yaoundé, au nord-ouest, au plus à 100 km de la capitale
- Une population relativement nombreuse : 54 h/km² - 162.000 habitants en 1967
une population relativement homogène : une ethnie majoritaire (Eton)
: essentiellement rurale - cinq postes administratifs mais une seule ville, Obala, avec environ 5000 habitants..
- Une zone de monoculture du cacaoyer - 1er département producteur de cacao du Sud-Cameroun : 1er rang pour le tonnage produit et pour le rendement (417kg/ha).
- Densité des pistes et intensité de la circulation.

Pourtant

- De fortes inégalités dans la densité du peuplement :
 - . zones très peuplées (plus de 65 h/km²) : nord et nord-ouest du département (jusqu'à 122 h/km²)
 - . zones peu peuplées (moins de 30) : l'est (toute la route au nord d'Obala)
: le sud (arrondissement d'Okola)
- Un problème de manque de terre dans les parties les plus peuplées : cf. le déficit de jachère, mis en évidence dans l'Atlas régional S.O. 2.

(1) texte de l'orateur

La situation démographique est bonne, par rapport à la région : mortalité générale et infantile plus basse, accroissement naturel plus élevé.

Donc : un réservoir d'hommes. C'est aussi l'un des plus scolarisés des départements du sud.

Donc : une population dense, dotée d'une bonne vitalité démographique, fortement scolarisée, à proximité d'une grande ville.

2. Méthode utilisée.

Etude basée sur enquête dans les villages, faite en 1970.

Au total, 6 mois sur le terrain.

Méthode d'enquête inspirée par les travaux de Michotte sur la zone de Bouaké, Haeringer à Abidjan et Caldwell au Ghana.

a) Choix des villages

Une vingtaine, en fonction de

- . leur taille
- . leur accessibilité
- . la densité de la population locale
- . l'équipement (marché, dispensaire, école)

En fait les gros villages (environ 1000 habitants) sont toujours aisément accessibles, et bien équipés. Les seuls critères de différenciation ont donc été la taille, la densité de la population et la distance de Yaoundé.

b) l'Enquête

On a interrogé tous les chefs de familles des villages choisis. Le questionnaire visait à :

- établir la biographie de l'enquêté (cf. Haeringer)
- reconstituer l'ensemble de la famille (cf. Caldwell)

On a ainsi eu connaissance

- . de l'émigration actuelle : les absents dans la famille
- . de l'émigration passée et des retours d'après les biographies.

Au total : 27 villages ou hameaux

2.069 chefs de familles interrogés

1.018 absences relevées

c) Critique

On a voulu faire une enquête fine avec points de sondage nombreux, le but était non seulement de caractériser d'une façon générale l'émigration hors du département, mais aussi d'en déceler les variations régionales (voire locales) et d'en trouver si possible les "déterminants".

Principal guide : l'étude de Caldwell, avec plus grande ouverture historique et géographique, moins sociologique.

1ère difficulté : importance de l'enquête et gros travail de dépouillement pour un seul chercheur

2ème difficulté : imprécision de certains résultats.

Sources d'imprécision :

1. Les réponses des enquêtés : Refus de répondre (rare)

Réponse fantaisiste (rare et aisément décelable)

Impossibilité d'une réponse précise

. Age de l'enquêté
des émigrés

. durée de l'émigration
date de départ, de retour.

2. Erreurs de conception de l'enquête

- recherche d'une liaison entre émigration et importance de l'exploitation cacaoyère. Sans résultats parce que dissimulation du nombre réel de pieds de cacaoyers.

- le questionnaire n'a été posé qu'aux chefs de famille. Donc beaucoup de jeunes hommes, vivant encore avec leurs parents, ont échappé à l'enquête et ont été seulement comptés, soit présents, soit absents, comme les enfants à charge. Ainsi la pyramide des âges ne présente, entre 20 et 30 ans, que les hommes formant un ménage ; le déficit que présentent ces classes ne correspond donc pas nécessairement à une émigration, mais aussi à une mauvaise conception de l'enquête.

- D'une façon plus générale, l'enquête n'a pas assez tenu compte des éléments jeunes de la population, non mariés, masculins et féminins, qui ont été seulement notés présents ou absents.

3. Les résultats

A. Résultats généraux

Sur un peu plus de 2000 chefs de famille présents :

34 % n'ont jamais quitté le village de façon durable

66 % ont exercé une activité hors de leur village et y sont revenus, donc les 2/3 des ruraux sont d'anciens émigrés.

Si l'on reconstitue l'ensemble de la population masculine adulte des villages on trouve :

33 % d'absents - 44 % d'émigrés revenus - 23 % d'hommes n'ayant jamais émigré.

B. Variantes régionales

classement des villages

On a classé, au moyen d'un diagramme triangulaire, chacun des villages enquêtés en fonction des valeurs moyennes obtenues pour l'ensemble du département de la Lékié. Suivant la proportion d'hommes restés au village, revenus ou absents, on a considéré les villages comme sujets à une émigration forte, moyenne ou faible. Les résultats ont ensuite été reportés sur une carte et l'on s'est efforcé de trouver les déterminants de ces variations de l'intensité du mouvement d'émigration.

L'impression générale est qu'il existe deux zones de faible -relativement faible- émigration :

- a) le long de la Sanaga, suivant la boucle que forme le fleuve
- b) sur la route du nord.

et deux zones de forte émigration : le centre et le sud du département. Mais on remarque également qu'il n'est pas rare que deux villages très proches l'un de l'autre, présentent des comportements migratoires opposés. Donc une impression générale que l'examen de détail tendrait à mettre en doute.

a) Relation avec la densité de la population.

C'est la première hypothèse qui vient à l'esprit pour expliquer les variations de l'émigration.

On constate en effet, et on vérifie statistiquement, que les villages qui connaissent la plus forte émigration sont ceux qui appartiennent aux cantons dont la densité de population est supérieure à la moyenne départementale.

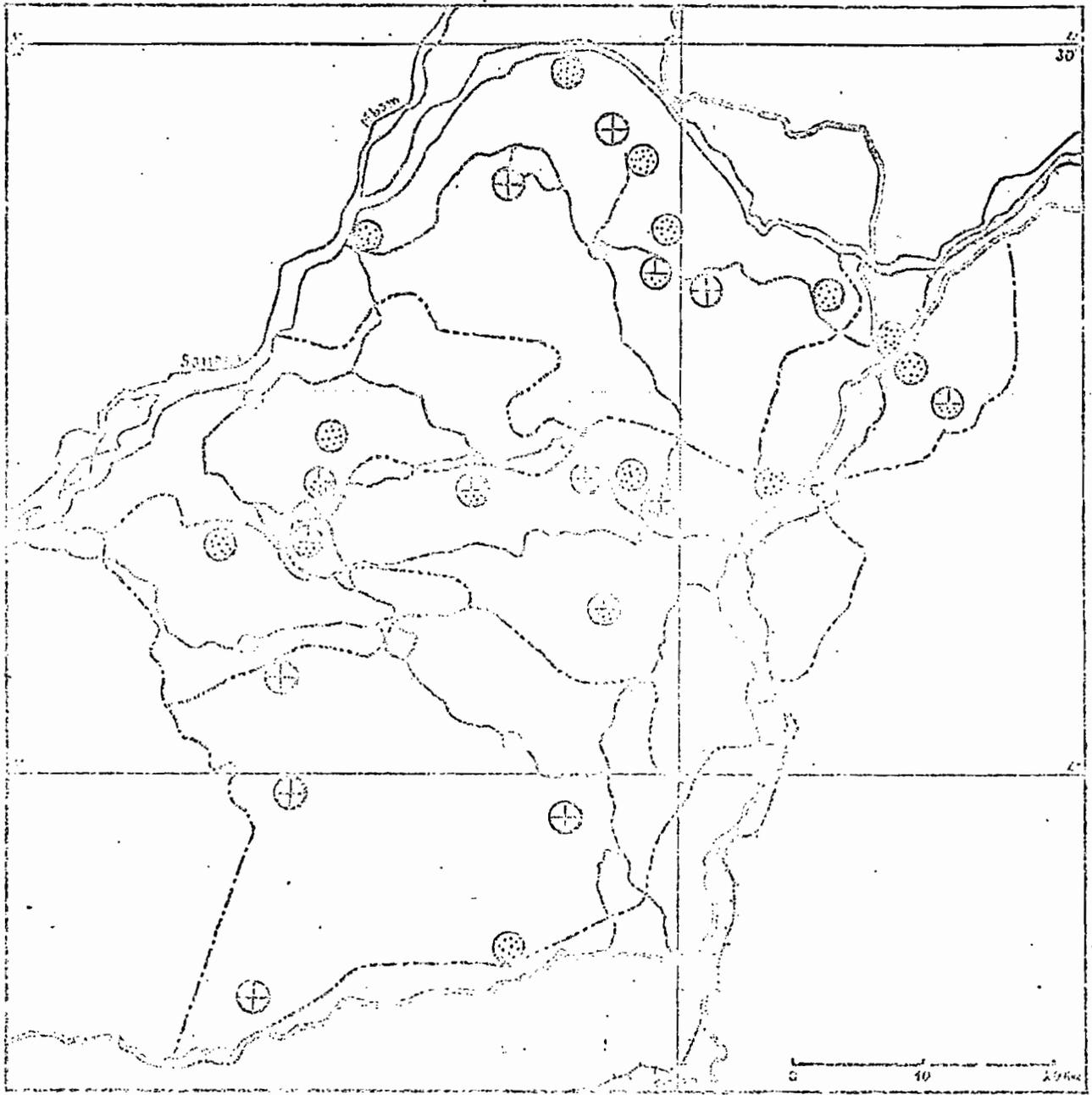


Fig. n°6. INTENSITÉ DE L'ÉMIGRATION

- ⊕ Forte
- ⊖ Moyenne
- Faible

La carte fait pourtant apparaître des exceptions à cette règle trop simple. D'autre part, si l'on refait le calcul non plus en regroupant nos villages suivant qu'ils se situent dans un canton de densité supérieure ou inférieure à la moyenne départementale, mais en les prenant un à un et en les confrontant avec leurs caractéristiques migratoires, la corrélation n'apparaît plus significative. D'autres facteurs entrent en ligne de compte.

b) Relation avec le marché de l'emploi local.

Les villages de la route goudronnée, pourtant aisément reliés à Yaoundé, présentent paradoxalement une émigration faible : pas d'absents, beaucoup d'hommes n'ayant jamais quitté le village. Cette situation apparemment anormale pour des villages d'une route très fréquentée s'explique par la présence de plantations de type industriel, actuelles ou disparues, qui ont constitué des freins à l'émigration. Près d'Obala : plantation de café et exploitation forestière : à Ballong : plantation de tabac de cape. Ces entreprises sont actuellement disparues ou en voie de disparition.

c) Relation avec la distance à Yaoundé

Le premier lieu d'émigration est Yaoundé (44 % des émigrés revenus) et il paraît normal que l'intensité de l'émigration soit en rapport avec la distance à parcourir pour gagner la ville. Des formules ont d'ailleurs été proposées du type de celle de Pareto ou encore des modèles de gravité qui établissent cette relation, formules du type $\frac{1}{r^2}$ où le potentiel décroît avec la distance.

Si l'on calcule la corrélation à partir de nos chiffres, on s'aperçoit pourtant qu'elle est peu significative et se situe au seuil de confiance, il est en effet insuffisant de ne tenir compte que de la distance kilométrique, même calculée en suivant les pistes. Nous avons donc classé les villages en 5 types et affecté leurs distances kilométriques à Yaoundé d'un coefficient croissant à mesure qu'augmente la difficulté d'accès, tenant compte à la fois du type de piste, de sa fréquentation et du type de véhicule qu'elle nécessite. Pourtant sur cette nouvelle base on constate la même absence de corrélation significative que précédemment.

Mais en dressant un graphique à coordonnées rectangulaires portant en abscisse la distance pondérée à Yaoundé et en ordonnée le pourcentage d'absents dans les villages, on s'aperçoit que quelques uns ont une position excentrique, et qu'ils correspondent à ceux que l'on a repérés tout à l'heure, i.e. ceux qui sont situés sur la route d'Obala et présentent les caractéristiques migratoires particulières, dues aux possibilités d'emploi sur place. Si l'on ne tient plus compte de ces villages dans le calcul, on obtient alors une corrélation satisfaisante avec une droite de régression à pente négative du type : $y = - ax + b$.

d) Relation avec la taille des villages

Mais ces règles générales ne rendent pas encore entièrement compte de la situation décrite par la carte.

Nous avons voulu vérifier une relation relevée de Caldwell au Ghana : plus le village est peuplé, plus l'émigration est importante, relation qui contribue également à expliquer notre carte, ou, du moins certaines inégalités, tels deux villages contigus ayant un comportement migratoire opposé.

Reste à expliquer pourquoi existe une telle relation ? Caldwell l'attribue à de la scolarisation, plus poussée dans les gros villages dotés d'écoles et l'on sait que les scolarisés ont une plus forte tendance que les autres à émigrer. Nous avons tenté de vérifier cette hypothèse (l'enquête demandait le niveau scolaire atteint) et elle ne nous a pas paru satisfaisante pour la Lékié; la corrélation n'est pas significative. Il me semble plutôt, dans le cas présent, que la relation émigration-taille du village est due au fait que ici les gros villages sont situés toujours sur les pistes importantes et que l'on retrouve par là la relation émigration et distances pondérées à Yaoundé.

A partir de ces principes généraux qui semblent effectivement régir l'émigration dans le Lékié, il a été possible de caractériser différentes zones dans le département en estimant l'intensité de l'émigration rurale. D'autre part il a été possible d'estimer le volume de l'émigration rurale du département, compte tenu des chiffres obtenus par les enquêtes.

C. Destinations et activités des émigrés

44 % des absents se trouvent à Yaoundé, seulement 13 % à Douala, et 15 % dans les autres départements du Sud. On constate que la plus grande partie des émigrés

à Yaoundé exercent un métier exigeant un minimum de formation professionnelle (charpentier, maçon, menuisier...), tandis qu'à Douala, l'emploi le plus fréquent pour les Eton est celui de manoeuvre. L'émigré, loin de son milieu d'origine, accepte plus facilement n'importe quel emploi; près de son lieu d'origine, il se montre plus exigeant sur son emploi et rentre au village s'il ne trouve pas de situation satisfaisante.

Nous avons d'autre part comparé le chiffre des émigrés Eton et leurs caractéristiques fournies par notre enquête, au recensement de la population de Yaoundé en 1967. Cela a permis de recouper un certain nombre de résultats, notamment sur l'intensité de l'émigration suivant les différentes zones de la Lékié, sur la structure professionnelle des émigrés Eton et sur leur implantation dans la ville de Yaoundé.

D. Histoire de l'émigration

Les 2/3 des villageois présents sont d'anciens émigrés. On peut donc retracer, à l'aide des récits qu'ils nous ont faits, une histoire de l'émigration de la Lékié qui doit d'ailleurs convenir aussi au reste du sud du Cameroun.

1°/ Variations de l'importance des départs et des retours dans le temps, jugée d'après les pyramides des âges des villageois restés au village et des villageois revenus au village.

- la proportion des départs semble avoir été à peu près toujours la même : on ne décèle qu'une seule véritable anomalie chez les hommes dont le départ aurait dû se placer vers les années 1930-1940 : ceux-là sont partis en moindre nombre. Cela correspond à la période d'extension de la culture cacaoyère dans le Centre Sud.
- la proportion des retours a varié davantage dans le temps et on note particulièrement une moindre proportion des retours dans certains groupes d'âges : ils correspondent à des hommes qui ont quitté leurs villages au moment du développement de la ville de Yaoundé et y sont demeurés.

2°/ Variations dans la destination des émigrants suivant les époques.

Dans l'histoire de l'émigration rurale des Eton deux grandes périodes se distinguent, avec comme date-charnière les années 1935-1940.

Avec cette date, la majorité des départs ont pour destination les plantations industrielles (essentiellement celles du Mungo et du Cameroun occidental et la plantation de Dizangué), secondairement les villes de Douala et de Yaoundé. Après cette date elles ont pour destination Yaoundé, dans une proportion sans cesse croissante, et, secondairement, mais de façon continue, les villes du département de la Lékié. L'attrait de Douala décline constamment et laisse la place (la 3ème) aux autres départements du Sud.

Cette évolution, en rapport avec le développement progressif de Yaoundé, doit ainsi être mise en rapport avec les motivations de l'émigration. Les "déterminants" qui ont eux aussi varié avec le temps.

E. Les "déterminants" de l'émigration

Nous avons évité de reprendre les considérations générales et classiques qui expliquent l'émigration rurale : l'attrait des lumières de la ville, la gérontocratie qui règne en brousse, le refus de travail de la terre, l'attrait du salaire fixe... qui constituent toutefois l'arrière plan de cette étude, pour mettre en valeur d'autres "déterminants" non moins puissants de l'émigration et un peu particuliers à notre région.

Il y a d'abord le poids d'un passé colonial qui s'est manifesté pour les villageois sous deux formes : la guerre franco-allemande de 1915-1916 et l'institution du travail forcé qui s'est perpétuée jusqu'en 1946. L'une et l'autre sont d'une grande importance, pour l'étude de l'émigration : elles ont causé de vastes mouvements de population, qu'il s'agisse des militaires ou des civils entraînés avec les troupes allemandes jusqu'en Guinée Espagnole ou qu'il s'agisse du recrutement pour le travail obligatoire ou de la fuite devant ce travail obligatoire. L'une et l'autre ont non seulement provoqué des départs sans retour ou avec retour très tardif, mais elles ont donné naissance à des sortes de "colonies" lointaines qui ont constitué autant de foyers d'appel pour la plus jeune génération. Elles ont fait naître l'habitude de l'émigration et l'ont facilitée.

- La coutume en effet veut que, en pays Béti, comme dans la société Fang, la relation neveu-oncle maternel est privilégiée et non moins importante que la relation père-fils, de sorte que beaucoup de jeunes enfants, encore actuellement, reçoivent leur éducation chez leur oncle maternel. On hésite d'autant moins à lui confier l'enfant, lorsque cet oncle se trouve en ville, qu'il est donc supposé riche et capable de procurer une situation à son neveu. On trouve donc là une coutume qui vient continuer à alimenter ce courant d'émigration.

A ces deux explications, l'une d'ordre historique, l'autre d'ordre sociologique, s'en ajoutent deux autres, l'une d'ordre économique, l'autre d'ordre plus familial.

L'émigration est parfois celle de l'agriculteur qui quitte un terroir surpeuplé et s'établit dans une région où ne se pose pas ce problème de manque de terres, évoqué au début, qui caractérise la Lékié. Cette émigration agricole est le plus souvent dirigée vers l'autre rive de la Sanaga et concerne surtout l'ethnie Manguissa. Au nord de la Sanaga, les Manguissa retrouvent une ethnie très proche de la leur et beaucoup plus au large sur ses terres.

D'autre part, c'est à l'aîné qu'incombe, lorsque les parents sont âgés, le soin de subvenir à leurs besoins et d'entretenir les plantations. Quand les parents meurent, c'est encore à l'aîné qu'incombe la charge des enfants plus jeunes s'il y en a. Il semble, en conséquence, que la tendance aux longues absences est plus grande chez les frères cadets, et la tendance en retour plus grande chez l'aîné. Ces corrélations ont été relevées par Caldwell; elles paraissent moins nettes dans la Lékié, pour des raisons que l'on peut expliquer; c'est donc là un des facteurs d'ordre familial que nous avons notés et qui intervient dans la décision du jeune villageois de quitter ou non son village.

F. Autres caractéristiques de l'émigration

- La mobilité du migrant : 1/3 ont eu plus d'un lieu d'émigration. L'étude de cette mobilité montre que les petites villes de la Lékié sont aussi bien première étape de l'émigration que solution de repli après une émigration plus lointaine.

La durée moyenne d'absence qui est de 7 ans 1/2 mais atteint le double pour les hommes les plus âgés, conformément aux événements historiques qu'ils ont vécus.

CONCLUSION

L'évocation de ces quelques points de l'étude suffit à montrer à la fois l'ancienneté et l'ampleur du mouvement d'émigration de la Lékié. La question qui se pose alors est moins : pourquoi une telle émigration, mais plutôt pourquoi y a-t-il eu des villageois qui sont restés au village ? Nous avons également tenté de répondre à la question. La réponse est de deux types :

- . la possession d'un héritage foncier (i.e. plantations de cacaoyers) retient l'homme à la terre : on ne part pas parce qu'il faut entretenir la plantation ou bien on revient au village pour recueillir l'héritage.
- . la possibilité d'un emploi sur place ou à proximité retient l'homme au village et l'on peut prévoir sinon le développement, du moins le maintien des villages péri-urbains où s'instaure actuellement dans un rayon d'une vingtaine de km autour de Yaoundé (de 5 km autour des petites villes) une sorte de semi-émigration quotidienne, migration pendulaire qui donne naissance à une classe analogue à celle des ouvriers-paysans du XIXe siècle européen.

DISCUSSION

- M. LASSERRE - Le seul rapport net consiste entre la taille des villages et le nombre de partants. La référence à la route et à une distance pondérée n'a pas de rapport significatif.
- M. FRANQUEVILLE - On le retrouve à condition de laisser à l'écart quelques petits villages.
- M. LASSERRE - Donc, un autre facteur joue ?
- M. MARGUERAT - Une éducation scolaire plus poussée peut-être ?
- M. ROCHEFORT - Dans l'étude très méthodique de la migration, il faut essayer de trouver ce qu'il y a de spécifique. Dans le cas présent, un problème est posé par la proximité d'une fausse grande ville (Yaoundé) qui fausse le mécanisme. Il y aurait intérêt à connaître le marché du travail à Yaoundé. La capitale administrative est-elle une étape pour le migrant avant d'aller à DOUALA ? Il y a des explications à tirer au sujet du pouvoir attractif de la grande ville (DOUALA). Il y aurait intérêt à comparer avec Abidjan.
- Mlle BRISSEAU - Quand il y a retour au village d'origine, y a-t-il modification de la profession et pourquoi ?
- M. FRANQUEVILLE - Non. Les anciens paysans revenant de la ville restent paysans et ne reviennent que par attachement au pays natal.
- M. BATAILLON - Il est bien d'éliminer les causes générales, banales de l'émigration, car elles sont peu significatives. Ce sont les autres raisons qui expliquent les cas concrets. Sept ans et demi constituent un long séjour en ville. Les anciens ruraux reviennent-ils dans leur pays ?
- M. FRANQUEVILLE - De Douala, ils reviennent définitivement ou accidentellement. De Yaoundé, ils reviennent fréquemment.
- M. BATAILLON - A partir des 2.000 enquêtés, peut-on extrapoler en se référant au taux de croissance des villages ? Ainsi en Amérique Latine, les taux de croissance naturelle permettent de déterminer les villages dont la population émigre.

- M. FRANQUEVILLE - Non, car on se heurte à un problème de documentation : les recensements annuels sont trop variables.
- M. MARCHAL - N'est-ce pas le besoin d'argent le facteur essentiel des départs ? L'argent gagné en ville revient-il au pays et quel est son impact dans la zone de départ ? Favorise-t-il le développement du commerce ?
- M. FRANQUEVILLE - Les migrants reviennent uniquement pour finir leurs vieux jours. Peu reviennent pour faire du commerce et seulement dans les petites villes.
- M. MARCHAL - En Côte d'Ivoire et en Haute-Volta, beaucoup de Mossi après un séjour à Abidjan se fixent dans des bourgades intermédiaires.
- M. LASSERRE - Revoir le travail de Balandier et Pauvert sur les villages gabonais où les pyramides d'âges avaient un déficit d'adultes masculins dû aux chantiers forestiers (jusqu'à 44 % d'émigrés). L'étude du taux de masculinité a-t-elle été effectuée dans cette région du Cameroun ?
- M. FRANQUEVILLE - Il n'y a pas d'étude de ce genre. L'émigrant est plutôt célibataire. S'il est marié, il part seul en laissant femme et enfants au village.
- M. ROCHEFORT - Y en a-t-il qui reviennent en brousse à cause de leur misère en ville ?
- M. FRANQUEVILLE - Oui, après 2 ou 3 ans en ville, des jeunes surtout. Ils reprennent alors des activités agricoles.
- M. VENNETIER - Les causes banales des migrations sont canalisées par les causes particulières qui ne les éliminent pas. Elles restent valables sauf peut-être la scolarisation aujourd'hui. Les migrants en villes restent-ils des ruraux vivant plus ou moins en ville ou sont-ils vraiment citadins, ayant coupé tous liens avec la campagne ? Ainsi à MARADI (Niger) 20.000 personnes passent 4 mois de cultures au village et 8 mois de consommation en ville (où ils ne négligent pas les revenus urbains d'appoint). En Afrique forestière, on peut vivre au village toute l'année.
- M. FRANQUEVILLE - La plantation reste une assurance pour les vieux jours ou contre le chômage. Il faut ajouter le cas des migrants pendulaires dans un rayon de 20 km autour de Yaoundé.

- M. VENNETIER - Les migrants revenant à la campagne à 50 ans, ne sont plus des migrants temporaires, mais des citoyens retirés à la campagne. D'où le problème de la définition du citoyen et la non-validité des catégories européennes.
- M. MARCHAL - Les migrants s'en vont en ville pour l'argent ou parce qu'ils n'ont pas assez de revenus sur place? Combien gagne-t-on en ville, en brousse ?
- M. VENNETIER - Le gain d'un manoeuvre est supérieur à celui procuré par une plantation. Mais en brousse, s'ajoute l'autoconsommation des productions vivrières des femmes. On y gagne à être en brousse, mais le gain est dérisoire par rapport à l'attrait psychologique de la ville. De plus, les cultures vivrières autour des villes rapportent bien plus que les cultures d'exportation de la brousse.
-

Débat n° 3

Exposé d'Yves MARGUERAT (1)

ACTIVITES INDUSTRIELLES ET RELATIONS

VILLES-CAMPAGNES

(L'exemple du Cameroun)

L'apport du secteur secondaire n'est généralement guère analysé dans l'étude des rapports entre villes et campagnes. Certes, il ne s'agit pas là d'un élément décisif du problème, mais la question mérite tout de même attention.

I - Problèmes de définitions

Qu'entendons-nous par "activités industrielles" ?

- "Secteur Secondaire" = activités de Transformation, par opposition aux activités de production : ne permet pas de rendre compte des activités minières, forestières, des travaux publics...
- "Industrie" opposé à "Artisanat" : critère de taille (nous choisissons conventionnellement comme limite inférieure 25 employés ou 25 millions de chiffre d'affaires).
- Mais il y a plus important : une différence de type d'activité. L'artisanat reste inséré dans l'économie traditionnelle, ce qui a pour conséquence, entre autres, l'absence de comptabilité écrite accessible au chercheur... ou au fisc. Même doté d'un souci de productivité et de compétitivité -à l'échelle d'un village ou d'un quartier- l'artisanat reste largement extérieur au jeu économique général : par exemple, sa main d'oeuvre, très souvent, n'est pas composée de salariés mais d'"apprentis" qui payent un écolage au patron.

Concrètement, l'artisanat est absent des documents qui recensent les industries. On trouve cependant dans ceux-ci des entreprises qui n'atteignent pas la norme que nous avons définie : on les rangera dans la catégorie des semi-

(1) notes de l'orateur.

artisanales, importante numériquement (74 sur les 371 que nous recensons au Cameroun), mais économiquement négligeable (1,4 % du chiffre d'affaires, 1,2 % de la main d'oeuvre).

En fait, ce qui caractérise les pays sous-développés, c'est, entre autres déséquilibres, le dualisme entre secteurs traditionnels et secteurs d'économie moderne. Parmi ces dernières, nous qualifierons d'"activité de type industriel" toutes les entreprises de transformation, mais aussi de production, qui répondent aux critères de la technicité et de la compétitivité modernes. Il s'agit de firmes se développant en régime de concurrence (et même de concurrence internationale), cherchant à rationaliser leur activité par un constant effort de perfectionnement technologique et d'amélioration de la productivité. Perpétuellement en croissance -car stagner serait mortel- ces firmes sont grosses consommatrices de capitaux, que l'autofinancement ne peut satisfaire; elles sont donc placées dans un jeu financier, bancaire et boursier lui aussi de niveau international; de même le recrutement de leur personnel d'encadrement, presque toujours européen.

Cette unité fondamentale du secteur moderne nous fait admettre à côté des entreprises industrielles "classiques", indiscutables, un secteur composite que nous proposons de baptiser "para-industriel" et qui comprend : les Travaux Publics, la fourniture d'énergie, les exploitations forestières et les plantations industrielles (dont l'opposition avec les plantations "familiales" est très caractéristique). Ne pas tenir compte de ces deux dernières catégories serait d'autant plus difficile que leurs firmes possèdent très souvent de véritables activités industrielles : scieries, usines de découpage ou d'imprégnation des bois, huileries, usines d'égrenage du coton, de séchage du latex, de triage du café... -le plus souvent non individualisées dans les documents statistiques dont nous disposons.

A côté des grandes plantations, existent des firmes que nous suggérons de nommer "pseudo-plantations" (au Cameroun : U.C.C.A.O., S.F.C.T., C.F.D.T., et S.E.M.R.Y.) (1) qui ont toutes les activités des plantations (recherche technologique rationalisation de la gestion et de la production compétitivité commerciale...) sans rien planter elles-mêmes, puisqu'elles ont pour but d'encadrer une production agricole familiale. Elles sont beaucoup trop importantes pour qu'on puisse les négliger (d'ailleurs toutes possèdent une ou plusieurs usines, parfois de taille considérable.

(1) U.C.C.A.O. : Union des Coopératives du Café Arabica de l'Ouest.
S.F.C.T. : Société Franco-Camerounaise des Tabacs.
C.F.D.T. : Compagnie Française pour le développement des Textiles.
S.E.M.R.Y. : Secteur Expérimental de Modernisation Rizicole de YAGOUA.

Pour ce qui est de la taille des firmes, nous employons la classification suivante:

Firmes	nombre - d'employés ou - de millions de chiffre d'affaires	nombre de firmes	Pourcentage du total national		
			Main d'oeuvre	Chiffre d'affaires	Investissements
très importantes	+ de 1000	28	50 %	48 %	81 %
importantes	de 250 à 999	65	27 %	30 %	13 %
moyennes	de 100 à 249	81	14 %	13 %	6 %
petites	de 25 à 99	123	8 %	7 %	

x

x x

Une fois ces préliminaires posés, la problématique qui nous intéresse est : en quoi ces activités de type industriel interfèrent-elles dans les rapports entre villes et campagnes ? C'est-à-dire en quoi modifient-elles

1°/ le rayonnement des villes sur les espaces ruraux,

2°/ la croissance des villes et leur particularisation par rapport aux campagnes ?

II - Industries et structuration de l'espace

Deux aspects principaux :

a) drainage des produits des campagnes

b) diffusion des "marchandises" industrielles

A/ Drainage des campagnes : essentiellement des productions de l'agriculture familiale.

a) le plus important : les réseaux des pseudo-plantations réorganisent profondément l'espace (cf. aménagements hydrauliques du S.E.M.R.Y., vulgarisation du café et du tabac par l'U.C.C.A.O. et la S.F.C.T., diffusion de la culture attelée par la C.F.D.T.). Elles affermissent leur contrôle par un réseau plus ou moins serré et vigoureusement hiérarchisé de moniteurs agricoles, de postes d'encadrement, de marchés autorisés, de centres de traitement, voire de grosses usines de conditionnement.

Le S.E.M.R.Y. ne dépasse pas la zone de rayonnement normal de la ville de Yagoua.

La S.F.C.T. et surtout l'U.C.C.A.O. ont calqué leur structure sur le découpage administratif, avec prépondérance marquée de BATOURI (ancienne capitale régionale) pour la première, et, tout particulièrement, de BAFOUSSAM pour la seconde.

La C.F.D.T. a fortement marqué le réseau urbain du Nord : elle a fait de KAELE, son siège, une véritable ville et a centré la production sur ses usines d'égrenage : MORA-KOURGUI, TOUBORO, MAROUA et GAROUA, chacune desservie par un dense réseau de ramassage. Cependant son évolution actuelle nous la montre aujourd'hui plus attentive au réseau urbain existant : ni KOURGUI ni TOUBORO n'ont "pris" comme ville, et c'est sur MAROUA, GUIDER et surtout GAROUA, métropole régionale, que sont faits ses nouveaux investissements industriels, qui renforcent donc la hiérarchie urbaine actuelle.

b) les autres produits tropicaux n'ont pas donné lieu à d'aussi spectaculaires organisations spatiales. Ainsi le traitement industriel du cacao par la SICACAO à Douala et la SOCACAO à Yaoundé est sans influence sur les systèmes de ramassage. Ces deux usines se sont simplement implantées, après coup, là où se concentre la commercialisation. Par contre il en va autrement pour le café autour de NKONGSAMBA : il faudrait une étude précise pour le savoir, mais il semble bien que les propriétaires des nombreuses usines à café de la ville --qui sont en même temps planteurs et commerçants (et souvent bien d'autres choses encore) -- jouent un rôle essentiel dans la commercialisation, comme dans la production, du café entre MANJO et MELONG : peu de planteurs sont assez puissants pour ne pas devoir passer par eux. On aurait là l'amorce d'une relation ville-campagne un peu analogue à celle du Languedoc viticole, voire du Nord-Est brésilien où les "SENHORES DE ENGENHO" contrôlent la production sucrière en tenant le point de passage obligé qu'est le premier conditionnement industriel.

Au Cameroun Occidental, les coopératives sont très puissantes, comme la BAKWERI COOPERATIVE UNION OF FARMERS; elles ne laissent qu'une faible marge de manoeuvre aux grands commerçants de BAMBENDA ou de KUMBO; mais, selon l'habituelle tradition anti-urbaine des britanniques, elles ont fréquemment leur siège, et leurs installations industrielles, en rase campagne.

c) La collecte des produits miniers et forestiers n'a guère donné lieu à un affermissement du pouvoir centralisateur des villes : MAYO DARLE, siège de l'extraction de la cassitérite, n'est qu'une insignifiante bourgade. Au contraire, même, les exploitations forestières peuvent nuire aux villes en s'en écartant (comme l'E.F.C. implanté hors de SANGHELIMA, affirmant lieux tenir ses ouvriers en les gardant à l'écart de la ville, de ses tentations, ... et de ses délégués syndicaux), en les court-circuitant (comme la SFID de DIMAKO traçant ses propres routes pour rejoindre le chemin de fer sans passer par BERTOUA, comme l'en enjoignaient les responsables de l'Aménagement du Territoire), ou en s'en retirant (comme s'est effondrée ESEKA après la fermeture de la grande usine de la LBC et, actuellement, le repli de ses activités sur "sa" route, vers l'océan).

Seul cas où l'industrie du bois coïncide avec le rayonnement d'une ville : l'usine de contreplaqué de la COCAM à MBALMAYO, mais elle n'est venue qu'après coup pour profiter du rôle de principal centre de groupage des grumes de cette ville, première gare du Cameroun pour le trafic du bois.

b) Deuxième aspect de l'organisation spatiale des campagnes autour des villes, la diffusion de la production des industries des villes. Celle-ci est encore embryonnaire : les principales entreprises qui travaillent pour le marché local se contentent d'avoir quelques représentations commerciales dans les principales villes, en laissant aux commerçants locaux le soin de diffuser les produits sur les marchés de la brousse. On retrouve donc là la problématique classique du rayonnement commercial des villes sur les campagnes.

Mentionnons cependant la politique commerciale dynamique de certains industriels (BATA, S.I.P.E.C., CICAM, MAISON du CYCLE...) visant à quadriller le territoire d'un réseau de points de vente et même, pour les BRASSERIES DU CAMEROUN, d'un réseau d'usines implantées dans les principaux centres régionaux, desservant chacune un ensemble de points de vente locaux.

Un effort est fait aussi -de la part de l'Etat- pour améliorer la mise en valeur industrielle des ressources locales : usine CIMENCAM à FIGUIL, pour

desservir le Nord en ciment, usine de tissage de la CICAM à GAROUA, que complète l'usine d'impression de Douala. Quand le complexe sera terminé, le Cameroun aura ainsi toute la chaîne du coton, de la production et des premiers traitements -dans le Nord-, au finissage et à la commercialisation- dans le Sud (où se trouve le marché principal).

Autre exemple de réaménagement complémentaire de l'espace par un complexe industriel : le groupe ALUCAM, qui, en aval, diversifie sa production par ses usines de Douala (ALUBASSA et CTIC), et, en amont, implante ses barrages-réservoir (MBAKAOU et NDOP), mais ici la campagne est en fait complètement négligée, voire niée (inondation de la plaine NDOP, sans coordination avec les tentatives de développement de la riziculture). Le barrage de LAGDO, sur la Haute BENOUE, relevera par contre plus de l'aménagement agricole que de l'équipement industriel; cependant il renforcera la position privilégiée de GAROUA.

III - Industries et croissance urbaine

Dans quelle mesure la naissance et la croissance des industries amènent-elles le renforcement quantitatif et qualitatif des villes ? Dans la mesure où entreprise industrielle signifie présence de salariés, qui doivent acheter leur alimentation et peuvent dépenser une partie de leur argent en superflu; il y a donc là un facteur évident d'urbanisation, au point que certains experts -comme les urbanistes du S.M.U.H.- calculent un coefficient de 1 salarié = 10 habitants (ce qui nous paraît un peu trop élevé). Cependant la réalité concrète paraît plus complexe.

A/ Voyons d'abord ce qui se passe quand une entreprise de type industrielle est installée ex-nihilo, hors de toute ville pré-existante.

a) les activités forestières et minières, nous l'avons dit, ont été en fait peu urbanisantes : avec ses 300 employés, la mine de MAYO DARLE ne fait que vivoter une bourgade d'à peine 2000 âmes. (Exemple inverse, le KATANGA, mais là il s'agit d'exploitations minières autrement importantes !). Les exploitations forestières, par définition mobiles, ne donnent naissance à un noyau urbain que si elles installent des activités de transformation du bois importantes et durables. Alors le campement d'ouvriers devient une petite ville -critère fort révélateur, l'Administration vient alors s'y installer, comme à DIMAKO. Autre facteur d'urbanisation -au moins visuelle-, les scieries offrent à leurs employés des facilités pour acheter des planches, et ces bourgades, comme BADJOB ou PONT-DU-SOO,

tranchent ainsi sur la médiocrité de l'habitat rural. De même le village de FIGUIL, sur un gisement de calcaire qu'exploite déjà une petite usine de chaux, est partiellement construit en belles pierres de taille qui lui assurent un véritable cachet urbain.

b) les grandes plantations industrielles sont un cas très particulier. Ce n'est ni la ville, ni la campagne, au fond, c'est un troisième état. Expliquons-nous : les grandes plantations réunissent de vastes concentrations de main d'oeuvre, logés en camp plus ou moins importants, souvent avec toute leur famille. La plantation assure en général des services sociaux nombreux : écoles et dispensaires toujours, distractions parfois, coopératives d'achat souvent. Et l'Administration vient s'y accoler, avec ses sous-préfets, ses percepteurs, ses gendarmes... Il s'agit donc d'une population qui a de très nombreux caractères urbains : habitat groupé, avantages sociaux de la ville, salariat général et achat des aliments, mêmes si certaines plantations tolèrent un peu de cultures vivrières dans leurs zones libres; le travail est agricole pour la plupart des employés, mais un nombre notable d'entre eux travaille dans les usines, les services d'entretien, de stockage et de commercialisation, ou l'administration... Donc un style de vie urbain; mais pourtant, ce ne sont pas des villes : il manque un élément essentiel, la structure de relation, c'est-à-dire la place dans un réseau urbain et le contrôle sur un espace rural environnant dont la ville est l'indispensable complémentaire. La grande plantation est une île, un espace clos sur lui-même -sauf vers un lointain outre-mer-, sans autres liens avec la région qui l'entoure que le pompage de sa main-d'oeuvre (encore souvent celle-ci vient-elle de fort loin). Ni villes, ni campagnes, sans relations ni avec l'une, ni avec l'autre, les plantations n'ont donc, direz-vous, rien à faire ici, mais il serait dommage de les négliger dans notre réflexion théorique, ne serait-ce que comme repoussoir.

La coupure n'est d'ailleurs pas toujours aussi nette : ainsi à MBANDJOCK voit-on se développer quelque chose qui ressemble bien à une ville. MBANDJOCK est née de la création ex-nihilo (pour des raisons de qualité des sols et de facilité des transports) d'un complexe agro-industriel composé d'une grande plantation de cannes à sucre et d'une usine sucrière, dans lesquelles la main d'oeuvre travaille alternativement. Celle-ci n'est pas logée ni encadrée par l'entreprise, mais par l'Administration, qui y a aussitôt installé une sous-préfecture et les divers services qui l'accompagnent généralement. Certes le plan d'urbanisme prévu a été -pour diverses raisons- un échec total, et l'embryon urbain se développe dans la plus complète anarchie, mais il se développe : les commerçants, attirés par la route

et par la gare, s'y implantent progressivement, et l'on a vu récemment les femmes des salariés s'organiser en coopérative pour perfectionner leurs cultures vivrières. Mais la grande chance de MBANDJOCK, c'est qu'il y a là place -on pourrait dire écologique- pour une ville d'étape à 100 km de Yaoundé, malgré la pauvreté de la région, et l'usine de la SOSUCAM peut en être le noyau, le catalyseur.

B/ Quelles sont les relations entre une ville (pré-existante) et les industries qui s'y installent ?

Il est bien évident que par le potentiel de main d'oeuvre et de marché qu'elle représente, par l'infrastructure dont elle dispose (énergie, transports, administration, services commerciaux), par l'effet de boule de neige qu'y permettent les implantations déjà existantes, la ville -et surtout la grande ville- favorise considérablement l'implantation de nouvelles industries, qui à leur tour, en lui procurant emplois et (parfois) rayonnement sur l'espace environnant, accéléreront sa croissance.

Ce schéma général doit cependant être nuancé dans le détail. Ainsi est-il naturel d'associer les noms d'EDEA et d'ALUCAM. Ville et usine sont censées vivre et prospérer de concert. Rien n'est moins sûr en fait : le complexe industriel s'est développé en dehors de la ville, sur une île de la SANAGA, et passablement en vase clos : il loge, nourrit, éduque ses employés sans avoir recours aux services de la ville qui, apparemment, n'en reçoit que les miettes. Elle se développe -médiocrement-, de son côté, grâce à ses entreprises locales fondées surtout sur l'exploitation des forêts et des palmeraies environnantes.

Il y a toutefois une notion théorique que nous voudrions esquisser : celle de minimum industriel urbain. Dans un milieu de niveau économique donné, une ville d'une certaine taille doit avoir un niveau minimum d'entreprises industrielles pour assurer les services essentiels dont a besoin la région et qu'il serait trop onéreux d'aller chercher dans une ville voisine.

Il y a donc trois variables en jeu :

- le niveau de développement de la région, c'est-à-dire concrètement sa monétarisation, son potentiel d'achat (c'est ici que nous nous retrouvons en plein dans les relations villes-campagnes);

- la taille de la ville, taille numérique et "poids" dans les réseaux de relations;

- son isolement, capable ou non de décourager par le prix du transport la concurrence de centres mieux équipés.

Ces services industriels de base sont la construction et les diverses annexes des industries du bâtiment, les premiers conditionnements des produits agricoles et forestiers, les garages et la petite mécanique, certaines industries alimentaires (souvent semi-artisanales) comme la boulangerie ou les boissons, fréquemment des imprimeries (bien souvent liées aux missions), parfois même des fabriques de meubles ou des entreprises de confection...

En dehors des interventions de l'Etat, c'est de ces catégories que relèvent les entreprises qui existent à NKONGSAMBA, à BAFUSSAM, à TIKO, à KUMBA, à BAMBENDA, à GAROUA, à VICTORIA et même à Yaoundé, où le primat de la fonction administrative a entraîné le développement d'un colossal secteur d'industries du bâtiment et des Travaux Publics. C'est donc au niveau des capitales régionales que se trouve cette catégorie d'industries "de base".

Au total, en l'état actuel du développement du Cameroun, et sans doute de la plupart des autres états africains, seuls les très grandes métropoles représentent vraiment un milieu favorable aux implantations industrielles, avec interconnexions entre elles et effets cumulatifs. Mais l'espace où se déploie la vie de relation d'une métropole est celle d'un pays tout entier, voire de plusieurs, et cette problématique là outrepassé complètement notre problème de relations villes-campagnes.

Au total, comme on pouvait s'y attendre dans une économie encore largement coloniale, c'est par le drainage des produits des campagnes que les activités de type industriel participent à la structuration de l'espace autour des villes; la diffusion de leurs propres productions et la formation de véritables villes autour d'elles restent encore bien embryonnaires; les créations d'entreprises industrielles suivent plutôt que ne le précèdent le développement des villes afin de répondre à leurs besoins essentiels, mais on n'étant que bien rarement un élément moteur de l'urbanisation.

DISCUSSION

M. VENNETIER

- D'une manière générale, les villes ont existé avant les industries. Celles-ci n'ont donc pu jouer un rôle moteur dans l'urbanisation, sauf au Katanga où les exploitations minières ont entraîné la création de centres urbains.

Dans un petit nombre de cas cependant, c'est une entreprise qui a été à l'origine de la création d'une ville : exemple Jacob et la plantation de canne à sucre de la S.I.A.N. au Congo Brazzaville. De même Alucan a joué un rôle moteur dans la croissance d'Edéa.

M. MARGUERAT

- Ce qui a attiré les gens à Edéa, ce sont les fonctions banales des autres petites villes du sud camerounais : exploitations forestières, huileries, marchés. C'était un point de contact entre Bassa, Bakoko et Douala avant l'installation d'Alucan et elle est restée une ville Bassa. Sa situation n'aurait sans doute pas été très différente sans Alucan.

M. VENNETIER

- Je mets en doute la structuration de l'espace par les "pseudo-plantations". Elle a préexisté à l'installation de ces organismes. D'autre part, il ne s'agit pas d'une activité de type industriel. Dans les entreprises, il conviendrait d'isoler les producteurs du personnel travaillant dans les usines.

M. MARGUERAT

- Il n'a pas été possible, au vu des renseignements recueillis, de répartir le personnel suivant le type exact d'activité. Il était intéressant cependant d'inclure ces entreprises à cause de leur rôle dans l'organisation régionale; dans le Nord du Cameroun, par exemple, la CFDT a un rôle moteur dans le processus d'urbanisation.

M. ROCHEFORT

- La distinction entre les secteurs primaire, secondaire et tertiaire est de peu d'intérêt. Il vaut mieux différencier des types d'unités économiques (traditionnel ou moderne, public ou privé). D'autre part il ne faut pas perdre de vue ce qui nous intéresse ici, à savoir la finalité sur la campagne de ces unités.

M. LASSERRE

- Le procédé retenu dans cette classification aboutit à amplifier notablement le rôle des industries camerounaises en y incluant les activités qui ne sont pas proprement industrielles. Celles-ci par contre auraient davantage leur place dans une étude des grandes entreprises économiques.

M. ROCHEFORT - Il faut aller au bout de l'analyse économique et distinguer des structures modernes dans les unités économiques, sans pour autant les assimiler à des structures industrielles. Dans les unités économiques d'encadrement dont il est question, l'on trouve un secteur primaire, un secteur secondaire et un secteur tertiaire. En ce qui concerne les rapports villes-campagnes, ces unités jouent un rôle important : elles effectuent des prélèvements ou sont chargées de moderniser la campagne; on ne peut donc les ignorer dans les relations villes-campagnes.

MINISTRE RUDOLPH NEM	ETA ULISSE	SCOLAIRES	HOPITALS	DISPENS.	MARCHES	MISSIONS	AGRICULTURE	ADMIN. GEN.	SEV. VITE	GEN. ARM.	GEN. POLICE	COGNITION	INSPECTION	TELEGRAPH	SIGNALS	DIR. VITE	TRAVAIL	POSTES
----------------------	------------	-----------	----------	----------	---------	----------	-------------	-------------	-----------	-----------	-------------	-----------	------------	-----------	---------	-----------	---------	--------

CENTRES REGIONAUX

MIFI	56 000	BAFOUSSAM	
MUSAM	29 100	BAHENDA	
MUNGO	56 800	NRONGSAMBA	

VILLES PRIENALES

NSAM	11 900	BAFIA	
MENGA	13 000	BASCHANG	
HT. NRAM	13 600	BAFANG	
DAMOUN	29 000	FOUMBA	
ME	40 100	BANANGATE	
BUI	14 500	KUMBO	
CHANG	1 600	MBOUDA	
NTCH	18 000	WUM	
DONIA	4 700	NKAMBE	

CENTRES SECONDAIRES

MUNGO	48 000	LOUM	
MUNGO	8 600	NIKONG	
MAMON	12 000	FOUMBOT	
NSAM	6 100	NDJANGUEKI	
MEAM		DALI	
MUNGO	19 100	MOANGA	
MUNGO	18 500	MAMBO	
NSAM		BEKITO	
MU		BANJOU	
MUNGO	10 200	PEMBA	
MUNGO	7 200	MAINTAM	
MUNGO	1 100	BANA	
MUNGO	8 000	BANSSA	
MEAM		NDOP	
HT. NRAM	6 800	KEKEM	

BOURGS

HT. NRAM	2 100	COMPANY	
MUNGO	750	YINGUI	
MUNGO	2 500	NDOUNGUE	
NDÉ	7 300	TONGA	
MIFI		LIHAM	
MUNGO	6 400	SARE	
MUNGO		NYONDE	
NSAM	2 100	BANKIM	
DAMOUN	3 400	MAGRA	
MEAM	4 800	BAMBOUT	
MAMBO	4 400	FENTEM	
DAMOUN	1 000	BANJOU/KOU	
DAMOUN	1200	KOUTABA	
MEAM		DAFOT	
MUNGO	4000	MALGUE	
MUNGO	7 300	BAZOU	
MIFI	7 200	BAMENDOU	
MIFI	4 400	BAMBOU	
DAMBOU	1 900	ALIM	
HT. NRAM	700	PETIT DIOUM	
MEAM	3 200	SANTA	
MENGA		BAFOUSSAM	
MIFI		MAMBO (Camp)	
DONIAM		NDU	
MEAM	2 600	OMESSA	
NDÉ		BANGWA	
MIFI		BAYANGAM	
NSAM	2 350	MANGENE	
DAMBOU		BATCHAM	
NSAM	1 400	NGHO	
NSAM	2 000	NRONDJEN	
MENGA	4 500	SANTCHOU	
MENGA	3 800	FONDUE	
DAMBOU		BABADJOU	
MUNGO	2 300	NLOHE	
KAMBOU	2 100	MAYD DARLE	
MOTIC	4 700	BATIBO	
DAMOUN	2 300	HALANTOUEN	
DAMOUN	4 800	MALANGAM	
BUI	1 100	JAKIRI	

Débat n° 4

Exposé de Jacques CHAMPAUD (1)

Le rôle des villes dans l'organi-
sation de l'espace

L'exemple présenté est celui de l'Ouest du Cameroun qui vient de faire l'objet d'un atlas régional au 1/500 000° (2). La région couverte par cet atlas est marquée par l'existence de hauts plateaux d'origine essentiellement volcanique (plus de 1000 mètres) et la présence de densités qui sont exceptionnelles en Afrique. Les groupes humains qui les occupent sont essentiellement des Bamiléké, des Banoun et, dans la région de Bamenda, des ethnies qui leur sont apparentées. Les principales ressources économiques sont tirées du café arabica, particulièrement sur les plateaux du Cameroun Oriental, et de l'élevage au Cameroun Occidental.

La carte de l'organisation de l'espace a été établie en tenant compte d'une part de l'armature urbaine, d'autre part des autres cartes réalisées dans le cadre de cet atlas et traitant du milieu physique, de la population et de l'économie.

I. L'armature urbaine

La recherche n'a pas porté uniquement sur les villes proprement dites, mais sur l'ensemble des "points forts" ou des "noeuds" qui structurent l'espace et, notamment, fournissent aux populations un certain nombre de services.

La méthode retenue a été inspirée des matrices de J. BERTIN (mais sans pouvoir disposer du matériel adéquat). En ordonnées ont été disposés les noms des agglomérations. En abscisse, on a choisi les équipements suivants :

(1) Notes de l'orateur.

(2) Atlas régional Ouest 2 (édition provisoire 1971 Yaoundé).

I - Encadrement administratif :

- l'administration générale a été représentée par 3 carreaux (sur une feuille quadrillée) pour l'Inspection Fédérale, 2 pour les Préfectures, 1 pour les arrondissements ou districts. On n'a pas représenté les services administratifs qui sont automatiquement liés à la présence d'un échelon d'administration générale (ceux des finances par exemple, ou de la justice).

- la gendarmerie qui joue un rôle important dans l'encadrement des populations a été représentée par 3 carreaux pour la légion (échelon régional), 2 pour une compagnie (en général plusieurs départements), 1 pour une brigade.

- Pour la Santé : 3 carreaux pour une direction des formations hospitalières ou un secteur des grandes endémies s'étendant à plusieurs départements, 2 pour ceux qui ne concernent qu'un département.

- Travaux Publics : 3 pour un arrondissement, 2 pour une subdivision.

- Enseignement : 3 carreaux pour une Inspection régionale de la jeunesse et des Sports ou une Inspection régionale de l'enseignement primaire, 2 pour une Inspection primaire.

- Agriculture et Elevage : 3 pour un service à compétence régionale, 2 pour un service départemental, 1 pour un poste agricole ou vétérinaire.

II - Missions : 3 pour un évêché, 1 pour une mission catholique ou protestante.

III - Les "équipements" proprement dits retenus ici sont :

- les bureaux de poste, les postes à essence, les coopératives représentés chacun par un carreau.

- les marchés traduits par 2 carreaux pour les plus importants, 1 seul pour les autres.

- les hopitaux (2 carreaux) et dispensaires (1 carreau)

- les établissements d'enseignement : 3 carreaux pour un lycée ou collège ayant des classes du second cycle, 2 pour le premier cycle, 1 pour les écoles primaires à cycle complet, 1/2 pour les écoles à cycle incomplet.

Pour chaque localité on n'a retenu que le niveau d'équipement le plus élevé et non le nombre des établissements. D'autre part, on n'a représenté les marchés et les écoles primaires que là où ils étaient associés à d'autres établissements.

Une telle méthode basée simplement sur la présence ou l'absence des équipements nous paraît préférable à celle qui consiste à affecter ceux-ci de notes ou d'indices. Elle pose cependant deux sortes de problèmes : - d'une part celui du nombre des "services" que l'on doit comptabiliser. Comment prendre en compte à la fois les services publics et ceux du secteur privé ? Comment choisir ceux qui sont significatifs sans aboutir à une énumération trop longue qui au delà d'un certain stade n'apporte aucune information nouvelle ?

- d'autre part celui de la disparité des renseignements, et des équipements entre le Cameroun anglophone et le francophone. Ce ne sont pas, ici et là, les mêmes services qui sont importants. En outre, au Cameroun Occidental notamment, un certain nombre d'entre eux (les collèges et les hopitaux par exemple) sont implantés en campagne et, tout en fournissant les mêmes prestations aux citadins et aux ruraux, ne contribuent pas à renforcer le rôle de centres de services des villes.

L'examen de cette matrice, une fois ordonnée, permet de classer les agglomérations en 5 catégories :

1. Les centres régionaux sont au nombre de 3 : Bafoussam, Bamenda et Nkongsamba. Ils ont à l'heure actuelle un niveau d'équipement comparable et un rayonnement qui dépasse le cadre du département où ils sont implantés. Ils possèdent tous des équipements tertiaires "majeurs" tels que lycée, hopital et des services administratifs dont la compétence s'étend sur plusieurs départements.

2. Les villes principales, au nombre de 9 sont en fait toutes les préfectures (sauf une, de création récente). Toutes ont un hopital, la plupart un collège; elles sont aussi le siège d'un marché important, disposant de stations services, d'un bureau de poste et de commerces tels que pharmacie, boulangerie, garage. Une ou plusieurs coopératives y ont leur siège et une gare routière active occupe les abords du marché.

3. 15 centres secondaires sont à l'échelon suivant. La fonction administrative devient moins importante (Sous-Préfecture), mais le rôle commercial est notable.

4. Les bourgs sont au nombre de 40. Ils réunissent l'ensemble des services de base nécessaires à la population rurale : école primaire complète (quelquefois un collège) dispensaire, marché, une ou deux missions, un poste agricole ou vétérinaire, souvent une brigade de gendarmerie, et une sous-préfecture, une station de distribution d'essence, parfois un bureau de poste.

5. Les villages-centres (75) n'ont plus de fonction d'administration générale mais possèdent au moins 3 des équipements suivants : poste agricole ou vétérinaire, dispensaire, école primaire, marché, mission.

La hiérarchisation que nous avons esquissée ci-dessus n'existe réellement que pour les fonctions administratives, où chaque type d'agglomération dépend du niveau qui lui est supérieur. Pour le reste, il n'y a que rarement dépendance stricte d'un niveau à l'autre.

II - L'organisation spatiale

Ces différents centres structurent de manière et à des niveaux différents l'espace régional. L'étude de l'armature urbaine doit être complétée par celle du réseau de transport. De cet examen, comme de celui du niveau d'équipement, et des divers éléments du milieu physique, humain ou économique, ressortent plusieurs types de régions, qui, ici, nous paraissent s'imposer d'elles mêmes.

I. Une région structurée par une route, le Iango. Peu d'unité physique (l'altitude passe de 900 m au niveau de la mer, on trouve à la fois de très riches sols volcaniques et des sables médiocres), un peuplement et des densités hétérogènes (les autochtones Mbo ou Douala ont été, en bien des secteurs, submergés par des migrants Baniléké.) Il s'agit pourtant incontestablement d'un ensemble régional individualisé auquel la route goudronnée qui est l'axe le plus fréquenté du Cameroun confère son unité. Tout un chapelet de centres secondaires et de bourgs s'égrènent le long de cet axe ; la gamme variée des cultures d'exploitation (palmier, bananes, café, cacao) fournit la trame d'un découpage de cet ensemble en espaces plus homogènes. Nkongsamba est la préfecture du département mais sur le plan économique, comme sur celui des relations villes-campagnes au sens large, son influence est contrecarrée dans le sud par celle de Douala, cependant que vers le nord, elle franchit la limite du département et s'étend sur le sud du pays baniléké.

II. Le pays baniléké constitue une "région" assez satisfaisante pour le géographe. Elle réunit à la fois des critères d'homogénéité (peuplement baniléké, fortes densités, milieu d'altitude marqué par le volcanisme, rôle prédominant du café arabica) et de polarisation sur la ville de Bafoussan relayée par les préfectures et des centres secondaires. Un bon réseau routier centré sur Bafoussan est le support d'un trafic intense. Enfin l'Union des Coopératives de Café Arabica, qui a son siège dans cette ville est le principal pôle économique de cet ensemble.

Un département voisin, le pays banoun, doté d'une personnalité historique particulière est également sous l'influence de Bafoussan; mais celle-ci est contre balancée par des liaisons commerciales directes de Fomaban et Founbot, les principaux centres, avec Douala.

III. Le troisième grand ensemble régional s'organise autour de Banenda mais connaît des degrés de participations variables à la vie économique moderne. La zone autour de Banenda est bien intégrée et animée par des courants d'échange importants. A mesure que l'on s'éloigne de la ville, la circulation et les transports deviennent plus difficiles et sont moins fréquents, les ressources nonétaires sont également moins nombreuses.

Conclusion

Ainsi apparaissent juxtaposés - d'une part de vastes secteurs qui sont enclavés, ou inorganisés, vivant en marge des circuits commerciaux et ayant peu de productions commercialisables, - d'autre part des ensembles beaucoup mieux structurés, mais de types très divers selon qu'ils sont relativement homogènes ou non, centrés sur une route ou sur un ensemble physique. Dans ces dernières apparaissent les caractères d'une organisation spatiale de type moderne. Encore faut-il ajouter que ces ensembles sont tous sous la dépendance économique de Douala.

DISCUSSION

M. ROCHEFORT - Il y a ambiguïté à classer les centres d'après les équipements sans tenir compte des types de relations et de l'importance des relations. Un équipement donné a un sens différent selon les centres. Il varie en fonction du type de consommateur. On ne peut pas se servir des équipements pour établir une hiérarchie urbaine que si l'espace considéré est identique du point de vue du niveau économique. Dans le cas de l'Ouest du Cameroun, il semble que les équipements et le niveau économique soient différents des deux côtés de la frontière entre États Fédérés.

M. CHAMPAUD - Il y a eu un certain rattrapage économique du Cameroun Occidental.

M. COURADE - La structure et la situation géographique des équipements sont encore très différentes entre les deux Camerouns, notamment en matière d'équipements scolaires et hospitaliers.

Une discussion s'engage ensuite sur la distinction entre bourg et village-centre dans un pays aux équipements dispersés, à l'habitat peu groupé, où peu d'agglomérations ont un paysage réclinent urbain.

M. LASSERRE - conclue sur la nécessité d'affiner les méthodes.

Débat n° 5

Exposé de Mlle A.M. COTTEN

Encadrement en services et réseaux
urbains en Côte d'Ivoire

DISCUSSION

- Mlle BRISSEAU - Il n'y a pas encore en Amérique Latine le besoin de services que l'on remarque dans les campagnes africaines. Ainsi dans la région de Cuzco, au Pérou, l'hôpital n'est pas un instrument de rayonnement de la ville : seuls les gens de la ville y viennent. De même pour le commerce, car les campagnards achètent peu en ville.
- M. ROCHEFORT - Trois observations au sujet des centres de services :
- 1) en Afrique, ils se distinguent par des contenus différents, selon qu'ils sont en forêt ou en savane.
 - 2) d'une façon générale, la campagne présente différents types de besoins.
 - 3) le rôle des centres urbains est différent selon que le tertiaire est utilisé par la campagne ou qu'il cherche à s'imposer à elle.
- Au sujet du grand tertiaire privé, M. ROCHEFORT fait remarquer que les grandes entreprises partant de la capitale ont un double rôle de distribution et de drainage. Cela implique toujours un système de contrôle de l'espace, à l'échelon national. L'implantation dans l'espace national est différent suivant les sociétés.
- Mlle COTTEN - En Côte d'Ivoire, on remarque une tendance à la centralisation des petits commerces tenus par des africains. Il se constituerait un grand tertiaire africain.

- M. ROCHEFORT - il faut distinguer trois catégories de commerces :
- . la boutique,
 - . le grand tertiaire (avec grands magasins, relais),
 - . le tertiaire public à implantation volontaire.
- Dans le milieu régional, une de ces catégories ressort plus que les autres.
- Mlle COTTEN - En Côte d'Ivoire, le rôle des petites villes va en diminuant parce qu'il y a un court-circuitage par la capitale, Abidjan, du fait que les relations avec cette ville sont devenues plus faciles.
- M. CANARA - Même phénomène pour les petites villes du bord du Fleuve Sénégal, par exemple.
- M. FAGES - Même chose en Polynésie, où les boutiquiers chinois des petits centres s'approvisionnent directement aux importateurs de Papeete.
- M. ROCHEFORT - C'est au niveau de la redistribution qu'il y a ce court-circuitage : le grossiste intermédiaire disparaît à cause de l'accroissement et de la plus grande rapidité des relations ; ce qui fait que la petite ville locale perd la fonction de redistribution régionale. Existe-t-il en Côte d'Ivoire des relations de ville à ville ou simplement une déserte par les villes des campagnes environnantes ?
- Mlle COTTEN - Il existe des relations de ville à ville : les petites villes s'adressent aux plus grosses pour l'approvisionnement des commerces ou pour les services rares.
- M. ROCHEFORT - On peut comparer cette situation à celle que l'on trouve dans le pseudo-réseau urbain de Nord-Est du Brésil où les services rares répondent aux seuls besoins des villes moyennes ou petites, et où les campagnes s'adressent à la ville la plus proche, quel que soit sa taille. Deux types de relations se superposent : relations de ville à ville et, pour chacune, relation avec la campagne environnante.

- M. CAMARA - Ce schéma hiérarchisé n'est-il pas dérangé par d'autres types de relations, d'ordre sociologique par exemple (ainsi, en pays Yoruba, on a tendance à aller se faire soigner là où habite sa famille, que ce soit dans la grande ville ou dans un petit bourg) ?
- Mlle COTTEN - De telles relations existent, mais elles sont difficilement discernables.
- M. ROCHEFORT - Pour l'étude du rôle du tertiaire dans la formation des réseaux urbains, la seule façon d'appréhender la réalité, c'est d'étudier les relations.

Débat n° 6

Exposé de Gérard RINGON (1)

RESUME DE QUELQUES CONSIDERATIONS SUR
LE RAPPORT VILLE-CAMPAGNE EN POLYNESIE FRAN.

CAISE.

(Point de vue d'un sociologue)

Résumons brièvement la situation actuelle de la Polynésie Française, situation qui à beaucoup d'égards peut sembler très différente de celle des pays africains dont il a surtout été question au cours des divers exposés. En 1960 les bases de l'économie étaient essentiellement dans l'exportation de produits primaires, d'une part agricoles (coprah, vanille, café) d'autre part miniers (phosphates de Makatea); en 1960 sur un total d'exportation de 1332 millions C.F.P., le coprah représentait 397 millions, la vanille 186, le café 10, et les phosphates 448, le reste étant constitué par l'exportation de nacre et les recettes touristiques. Malgré cette prééminence de l'agriculture, celle-ci connaissait de graves problèmes : d'abord la détérioration des cours mondiaux des produits exportés; mais à cela s'ajoutaient aussi des problèmes internes ; vieillissement des plantations non régénérées, maladies diverses affectant ces plantations (2). Un programme de relance par la régénération des plantations existantes et l'introduction de nouvelles (cacao, poivres) devait être mis sur pied ; était-il, comme certains le pensaient, utopique ? On n'est guère en mesure de le dire dans la mesure où entre temps intervient la création en 1962 du C.E.P. (Centre d'Expérimentation du Pacifique) qui va désormais polariser sur lui la majeure partie des activités du Territoire et ainsi masquer les anciennes tendances de l'agriculture à une dégradation.

(1) notes de l'orateur.

(2) soulignons aussi en passant l'acuité des problèmes fonciers; voir à ce sujet les études de François Ravault dans Tahiti et Moorea, Travaux et documents de l'ORSTOM, n° 4. Dans ce même ouvrage aussi voir l'étude détaillée de l'économie tahitienne par Claude Robineau.

Les effets du C.E.P. dans ce petit territoire de 4000 kilomètres-carrés (plus de cent îles) et ne comprenant guère plus de 100 000 habitants, sont multiples: dès 1963 s'ouvrent de grands chantiers pour la construction et la mise en place de l'importante infrastructure que nécessite le fonctionnement du Centre nucléaire, les uns à Tahiti, les autres sur les atolls des Tuamotu où doivent avoir lieu les tests nucléaires. Un premier appel de main-d'oeuvre (1) se fait sentir et il touche en premier les ruraux qui sont sous-employés et dont les revenus ont tendance à décroître. Des bureaux d'embauche sont créés dans les îles et des contrats d'une durée déterminée signés avec des travailleurs, qui partent seuls sur les chantiers des Tuamotu; une fois le contrat terminé, ils reviennent chez eux avec en poche une somme d'argent souvent affectée d'avance à une dépense précise; ils ne semblent s'intégrer directement au monde du salariat; parfois c'est collectivement qu'ils partent sous la conduite du pasteur, du tavana (chef de district) ou d'un autre notable. Ces migrations peuvent rappeler celles qui se produisaient auparavant en direction de l'île de Makatea (phosphates d'Océanie) et qui étaient parfois suivies d'un retour au village d'origine.

Mais dans le même temps s'amorcent ou plutôt s'amplifient les migrations vers le milieu urbain, migrations qui ne mettent plus en cause seulement le travailleur adulte mais toute la famille. En effet l'impact du C.E.P. ne se limite pas, il concerne de nombreuses activités : développement de la construction (modernisation des services publics, construction de logements pour les métropolitains qui arrivent à Tahiti, etc...), développement des services publics et privés (commerce).

Entre 1962 et 1967, les îles du Vent (Tahiti essentiellement) connaissent un accroissement de population et ceci au détriment des autres archipels.

	1962	1967	
Iles du Vent	61,2 %	67,3 %	(de la population totale de la P.F.)
Iles sous le vent	19,2 %	15,7 %	"
Tuamotu-Gambier	8,3 %	6,7 %	"
Australes	5,2 %	5,1 %	"
Marquises	5,7 %	5,2 %	"

(D'après Recensement INSEE 1962 et dénombrement administratif local 1967).

(1) Il faudrait dire qu'un premier appel de main-d'oeuvre s'était déjà fait sentir à partir du milieu urbain lors de la mise en chantier en 1958 de la piste d'aviation à Faaa; les migrations qu'il avait favorisé se seraient-elles amplifiées ou ralenties par la suite, là encore on ne peut guère le savoir dans la mesure où le C.E.P. intervient entretemps et confirme le mouvement.

Mais à Tahiti même, la répartition ne se fait pas unitairement et ce sont les communes urbaines ou plutôt en voie d'urbanisation, et les districts qui leur sont périphériques qui connaissent un accroissement considérable :

	1962	1967	
Papeete	27 786	37 486	+ 35 %
Pirae	4 202	8 429	+100 %
Faaa	3 700	6 800	+ 84 %
Arue	2 000	3 800	+ 90 %
Punaauia	2 400	3 500	+ 46 %

(mêmes sources)

Ce mouvement semble avoir continué sa progression depuis 1967 : d'après le dernier recensement, fait en février 1971, la commune de Faaa, par exemple, comprend maintenant 11 000 habitants.

Le rapport ville-campagne en Polynésie semble donc axé sur cette domination écrasante de la ville qui se manifeste par ce "pompage" des hommes; le salariat semble avoir pris une place prépondérante même dans les archipels les plus éloignés; une enquête de budgets familiaux faite en 1967 par la SEDES montre que même dans un archipel comme les Marquises, le plus éloigné et le plus mal desservi par les communications, 40 % des revenus de la population constituant l'échantillon de cet archipel étaient d'origine salariale. Ceci se fait surtout par le biais des services publics (tels les T.P.). On voit mal ce qui pourrait contrebalancer actuellement cette domination de la ville ; l'agriculture de produits maraîchers ne peut guère concerner que les îles proches, telle que Moorea, dans la mesure où n'existe aucune liaison régulière permettant d'acheminer les produits vers son lieu de distribution, Papeete et la zone urbaine. Ce ne sont pas non plus les tentatives de création de centres touristiques dans des archipels tels que les Îles sous le Vent qui renversera le rapport dominant actuel : en effet là apparaît une autre forme de domination plus subtile mais qui a toujours sa source dans la ville ou ailleurs (les USA ou la France) : la domination par les capitaux investis, et les quelques emplois qui seront créés dans ces îles sont une maigre compensation à une domination autrement plus puissante.

Pour conclure ces quelques réflexions trop hâtives et où le fil de la démonstration n'est peut-être pas toujours très clair, je pense que le rapport ville-campagne nous renvoie à un autre rapport, le rapport, colonial, dont la création récente du C.E.P. n'est qu'un avatar, sans doute grave, mais que l'on ne

peut guère considérer en lui-même. Le rapport déséquilibré, tel qu'il se manifeste actuellement, remonte au début du dix-neuvième siècle, depuis que les missionnaires anglais sont arrivés pour imposer la nouvelle religion et ont intrigué dans le jeu politique local pour s'implanter; en instaurant le protectorat en 1842, les Français n'ont fait que reprendre le flambeau d'un ethnocide déjà bien avancé. Actuellement encore on perçoit au niveau des comportements, des stratégies individuelles, une contradiction entre le refus de la société colonisatrice et en même temps l'obligation de s'y intégrer de se plier à ses règles pour s'y pronouvoir. Quand fut prise en France, par le général De Gaulle, la décision de créer le Centre d'Expérimentation du Pacifique, des objections s'élevèrent à Tahiti; on n'en tint nullement compte, la politique militaire et la stratégie internationale française étant sans doute plus impérieuses.

Dans cette conclusion elle aussi trop brève il ne s'agissait pas d'escamoter le problème posé, le rapport ville-campagne, mais d'en montrer une dimension essentielle, celle des rapports politiques; bien entendu ceci ne doit nullement nous empêcher de voir les choses au niveau concret.

DISCUSSION

- M. MARGUERAT - Y a-t-il dans les causes de l'exode rural des raisons liées à la structure sociale des campagnes, comme, par exemple, une oppression des jeunes par les vieux ?
- M. RINGON - Non, l'exode rural paraît bien plus motivé par l'attraction de la ville et de ses modes de vie qu'aux pressions "répulsives" de la campagne.
- M. FRANQUEVILLE - Pouvez-vous nous préciser vos méthodes d'enquête ?
- M. RINGON - Il s'est agi d'enquêtes directes, avec un questionnaire passé par moi-même. La zone enquêtée avait été au départ limitée à un quartier de la banlieue de Papeete renfermant beaucoup de migrants.

Débat n° 7

Exposé de Jean CHEVASSU (1)

Approche économique et approche géographique des relations villes-campagnes.

Les organisateurs de ce colloque ont bien voulu ne confier le soin de vous exposer les aspects théoriques et les problèmes pratiques auxquels se heurtent les économistes quand ils étudient les relations villes-campagnes.

Porter un choix sur les théories économiques spatiales n'est pas aisé, vu le nombre élevé d'auteurs qui se sont intéressés à ce thème au cours des dernières décennies. Du point de vue historique la tâche est plus facile. Les théories économiques classiques partent d'hypothèses spatiales, punctiformes. Certains auteurs ont bien fait référence au cadre dimensionnel de l'économie, mais ce seront les travaux de VON THUNEN au début du XIXe siècle qui poseront une base théorique aux premiers développements des théories de l'espace.

Le regain actuel des théories spatiales est dû, d'une part à l'importance qu'a prise la croissance urbaine aussi bien dans les pays développés que dans les pays sous développés, d'autre part, à la volonté des pouvoirs publics d'organiser l'espace par une politique d'aménagement du territoire et par la planification nationale ou régionale...

Cette évolution explique que l'on s'achemine de théories statiques à des théories dynamiques dans lesquelles la formalisation tient une place de plus en plus grande. Par ailleurs, certains auteurs parviennent à des modèles d'urbanisation dans lesquels l'espace concerné se limite à l'espace urbain.

Nous ne retiendrons donc dans le cadre de cet exposé que les théories qui nous semblent présenter un intérêt pratique pour l'étude des relations villes-campagnes des pays en voie de développement, où l'information statistique fait cruellement défaut.

(1) notes de l'orateur.

Dans cette optique, le choix des différentes théories nous a été principalement dicté par l'expérience limitée que nous avons eu sur le terrain. Elle concerne l'étude de quelques petites villes de Côte d'Ivoire dans le cadre d'un travail d'équipe d'économistes portant sur les problèmes d'analyse régionale.

Nous analyserons successivement :

- les principaux fondateurs des théories économiques spatiales,
- l'analyse des réseaux urbains,
- les théories de la base.

Ière partie

LES FONDATEURS DES THEORIES ECONOMIQUES

SPATIALES

I. VON THUNEN (1)

Le propriétaire terrien du MECKLEMBOURG est considéré généralement comme le fondateur de l'économie spatiale. L'observation concrète de son domaine et la théorie qu'il en tire font l'objet d'un ouvrage écrit en 1826 : "l'état isolé".

Ses hypothèses de départ sont classiques. Il considère un espace rural homogène et indifférencié, coupé du monde extérieur, où les coûts unitaires de transport sont semblables dans toutes les directions; au centre de cet espace une ville considérée uniquement comme un marché et réduite à un point. Dans ce cadre d'hypothèses très simplificatrices, il étudie la localisation optimale des cultures en fonction de leurs possibilités d'écoulement vers la ville et du coût du transport.

Il détermine ainsi un système de six cercles concentriques autour de la ville :

- 1/ Culture libre (maraîchage, production de lait)
- 2/ Sylviculture,
- 3/ culture alternée (céréales)
- 4/ assolement pastoral (céréales)
- 5/ assolement triennal (céréales)
- 6/ élevage du bétail (plus ou moins étendu suivant les variations de la demande donc du prix du marché).

Par la suite il lèvera certaines hypothèses qui modifieront les cercles concentriques :

- la plaine uniforme peut être traversée par une rivière dont les frais de transport sont inférieurs à ceux de la voie terrestre; des bandes -au lieu des cercles- s'étendent le long de la voie d'eau et finissent par la rejoindre
- d'autres villes peuvent surgir,
- la fiscalité intervient, etc...

(1) cf. cl. PONSARD, "Histoire des théories économiques spatiales" (A. Colin).

D'après D. LHUILLIER (1), dans les pays développés la localisation agricole semble toujours obéir en grande partie aux principes posés par VON THUNEN : les produits les plus difficiles à transporter se situent à proximité du marché.

Au cours de l'enquête que nous avons effectuée sur la région de BOUAKÉ, G. ANCEY a étudié l'influence de la capitale régionale sur les exploitations agricoles de la sous-préfecture de BROBO située à 25 kms. Il conclut que "le centre urbain n'a pas induit sur son environnement un développement "en extension" uniforme et généralisé ou en "profondeur". On observe seulement des franges d'activités "infra agricoles" sans répercussions sur les structures. On peut expliquer en particulier l'absence de processus de spécialisation par le fait que l'urbanisation a entraîné des habitudes de consommations étrangères à la zone (consommation de riz et de pain) auxquelles pour des raisons sociologiques, climatiques ou techniques l'offre régionale n'a pu répondre" (2).

A la tentative d'explication de la localisation agricole par VON THUNEN va correspondre au début du XIX^e siècle une explication de la localisation industrielle par Alfred WEBER.

II. A. WEBER (3)

Cet auteur cherche à déterminer la localisation spatiale optimale pour une entreprise industrielle qui veut minimiser ses frais de transport sur les matières premières et sur les produits finis.

Il tient compte à la fois des coûts de transport des matières premières et des coûts de transport du produit fini vers le marché : l'attraction est exercée par le point de l'espace où le coût total de transport est minimum pour l'entreprise. Ce "point minimum de transport" est situé à l'intérieur d'un "triangle de localisation" dont les sommets sont le marché et les deux sources de matières premières supposées indispensables.

D'autres influences peuvent s'opposer au coût du transport :

- le coût de la main d'oeuvre,
- les économies résultant de la concentration et de la production de masse qu'il appelle la "force agglomérative" et qui correspond à "l'économie externe" dans la littérature contemporaine.

(1) "le coût de transport" (Cujas)

(2) G. ANCEY, cahiers ORSTOM, vol VII, N° 4, 1970.

(3) cf. Cl. PONSARD, op.cit.

Cette théorie peut trouver son application dans les pays en voie de développement. Elle explique en partie le fait que l'industrialisation y est presque exclusivement concentrée dans les ports. Si l'on prend le cas de la Côte d'Ivoire où la majorité des matières premières doivent être importées, l'ensemble des conditions posées par A. WEBER sont en général favorables à Abidjan.

Seules quelques industries de transformation de produits agricoles peuvent avoir intérêt à se localiser à proximité des matières premières qu'A. WEBER appelle "brutes". celles-ci perdant une partie de leur poids pendant la transformation.

Les effets de la localisation industrielle seront d'autant plus importants du point de vue des relations villes-campagnes qu'ils constituent ou non un stimulant pour le développement agricole.

A Madagascar, D. HARDEL a fait une étude sur la "réponse des milieux ruraux à la présence d'une industrie agricole" (1). Une usine de pasteurisation du lait a été implantée à Tananarive dans un milieu rural de production laitière. Il constate qu'elle a eu pour d'effets sur l'accroissement de la productivité. Il fait aussi intervenir des facteurs psycho-sociologiques dans son analyse des obstacles.

III. LOSCH

Afin d'éliminer toute différence spatiale d'origine non économique, LOSCH se donne un espace homogène et isotrope. Dans ce cadre la firme recherche la localisation où son profit sera maximum. Il dépasse la recherche du point minimum de transport de WEBER en intégrant l'ensemble des coûts de production de l'entreprise.

Les coûts totaux sont envisagés en fonction du chiffre d'affaires escompté, c'est-à-dire des débouchés.

(1) cahiers ORSTOM, op. cit.

Il constate que sous l'action des économies de la production de masse d'une part, des frais de transfert d'autre part, des différences spatiales apparaîtront. L'aire de marché pour un produit déterminé est d'abord un cercle dont le producteur ou le vendeur a intérêt à occuper le centre. Mais il constate que si l'on place plusieurs marchés circulaires côte à côte des vides subsistent entre eux, permettant l'installation d'entreprises locales de dimensions plus réduites. La concurrence jouant, l'espace va se couvrir de cercles d'abord tangents puis sécants. L'hexagone va apparaître comme la forme économique optimale des aires de marché. Si le coût de transport, à travers la distance, exerce encore le rôle moteur dans l'organisation de l'espace, il n'est plus le facteur déterminant.

En effet, un centre de production peut posséder une aire de marché de dimension variable en fonction des relations entre ses courbes d'offre et de demande et ses coûts de transport. Les aires de marché sont aussi délimitées par tous les coûts annexes qui augmentent avec les frais monétaires, de même que par les obstacles institutionnels et psychologiques qui augmentent avec l'éloignement de la clientèle mesuré non en distance géographique mais "en distance économique dans l'espace économique".

Ces différents facteurs l'amènent à affirmer qu'autour des grandes villes le pouvoir d'achat et le désir d'achat décroîtraient avec la distance.

A ce propos, nous avons déjà vu dans le cas de BROBO que la ville ne contribuait guère à augmenter le pouvoir d'achat des ruraux dans un pays sous-développé. Les différentes études de consommation et d'épargne dans la région de BOUAKE semblent prouver que la grande ville n'a pas plus d'influence sur le désir d'achat des ruraux. L'effet de démonstration ne peut que difficilement s'exercer quand les déplacements sont réduits à cause du coût de transport et quand les structures de consommation des urbains -et par suite l'offre de biens et services- ne correspondent pas au pouvoir d'achat des ruraux.

Par contre, les petites villes paraissent exercer un rôle non négligeable sur le pouvoir d'achat et le désir d'achat des ruraux situés à l'intérieur d'une couronne d'environ 10 kms autour du centre, distance que l'on peut parcourir à pied sans frais de transport. Dans des centres la structure de consommation n'a pas une distance économique trop grande par rapport à celle des ruraux. Aussi, la vente de produits ruraux sur le marché urbain est l'occasion de multiples déplacements qui, liés à une offre de biens et services plus accessibles, peuvent faire naître le désir de satisfaire des besoins nouveaux.

IIe partie

L'analyse des réseaux urbains.

L'étude du réseau hiérarchisé que constitue l'ensemble des villes s'est élaboré de manière progressive en intégrant successivement :

- . l'aire d'influence des villes,
- . la hiérarchie des villes,
- . l'armature urbaine.

I. L'aire d'influence des villes

C'est dans la mesure où le ressort d'influence de chaque agglomération se trouve délimité qu'une analyse de la hiérarchie des villes peut être entreprise. Les solutions ont été recherchées à l'aide de "modèles gravitationnels".

1/ La loi de Reilly

Selon Reilly, deux villes attirent des acheteurs au détail appartenant à une région rurale située entre elles, approximativement en raison directe de la population de ces deux villes, et en raison inverse du carré de leur distance au lieu considéré.

La portée de la loi de Reilly est très limitée :

- . elle ne peut être étendue sans difficultés à plus de deux villes,
- . une seule fonction urbaine (la fonction commerciale) est privilégiée,
- . les coûts de transport sont exclusivement fonction de la distance géographique.

2/ Les autres applications des modèles gravitationnels à l'analyse spatiale.

Il existe de nombreuses autres applications des modèles gravitationnels à l'analyse spatiale. En particulier, un grand nombre de phénomènes intéressant les relations spatiales ont été substitués à l'attraction commerciale utilisée par Reilly.

Mais ces relations demeurent simples; dès qu'elles se compliquent pour appréhender les réalités spatiales hétérogènes, elles nécessitent l'étude complémentaire de la hiérarchie des villes.

II. La hiérarchie des villes

L'analyse hiérarchique des villes est fondée principalement sur la théorie dite des places centrales élaborée par le géographe allemand CHRISTALLER.

Selon cet auteur la fonction principale d'une ville est de servir de place centrale, dispensatrice de biens et services à l'espace rural environnant.

Les centres urbains seront disposés en fonction de trois principes d'organisation de l'espace :

- le principe de l'organisation territoriale sur la base de la fonction d'approvisionnement qui conduit à une structure hexagonale régulière qui évoque l'analyse de LOSCH,
- le principe du transport qui délimite des aires d'influence urbaines allongées dans le sens des axes de transport qui rappelle l'analyse de Von THUNEN,
- et le principe d'organisation politique et administrative, un centre administratif devant contrôler sept centres de rang immédiatement inférieur.

Les deux types d'études précédentes sur les aires d'influence urbaine et sur la hiérarchie des villes devaient éclaircir l'analyse de l'armature urbaine d'une région.

III. L'armature urbaine

En France, le schéma d'armature urbaine a été étudié à partir de l'analyse fonctionnelle menée par les géographes, en particulier grâce aux travaux effectués par H. ROCHEFORT. Je suppose que ces analyses vous sont parfaitement connues.

Je passerai donc directement aux principales critiques qui ne paraissent devoir être adressées à l'application d'une telle analyse dans les pays en voie de développement.

En premier lieu, certains critères semblent arbitraires, de même que leur notation et la pondération des notes. En effet, comment estimer le rôle effectif d'une activité donnée si l'on n'a pas déterminé au préalable son impulsion sur la croissance urbaine et rurale ?

En Afrique, les facteurs historiques, économiques, sociologiques et politiques exercent une grande influence sur le niveau d'équipement relatif des centres urbains. En Côte d'Ivoire, par exemple, FERKESSEDOUGOU doit une partie de son développement aux relations de la Côte d'Ivoire avec les pays frontaliers du Nord dans le cadre de l'ex A.O.F., la rupture des relations avec le MALI après l'indépendance a contribué à son déclin. BOUAKE, DIIBOKRO et FERKESSEDOUGOU, situées sur la voie ferrée, ont perdu de leur influence avec le développement du réseau routier. Pour des raisons ethniques, des projets d'investissements sont en cours d'élaboration pour faire de BONDOUKROU une capitale régionale, ce qui ne se justifie pas économiquement.

Plus généralement, on peut expliquer le manque de corrélation entre le niveau de revenu et le niveau d'équipement par le fait que la capacité d'investissements est le plus souvent aux mains d'étrangers à la région (anciens colonisateurs, syro-libanais, africains étrangers). Leur décision d'investir obéit à d'autres mobiles que les facteurs économiques locaux ou régionaux : on a vu des banques ouvrir une agence dans un centre pour montrer leur bonne volonté au gouvernement; par contre d'autres entrepreneurs préfèrent rapatrier leurs capitaux par crainte des nationalisations.

En second lieu, la critériologie retenue n'accorde-t-elle pas une trop grande place aux services tertiaires rares ? Une telle optique pourrait se justifier si les services existants constituaient la base véritable de l'agglomération en attirant les autres activités ou la population et s'ils exerçaient un pouvoir d'attraction déterminant sur les habitants de la zone rurale.

Or, mis à part les grandes villes ils ne jouent aucun rôle sur l'industrialisation. Par ailleurs, les études de consommation effectuées dans la région de BOUAKE, montrent que l'influence économique des villes sur leur zone rurale s'exerce principalement par l'intermédiaire des circuits commerciaux de consommation courante. Ceci même pour une ville comme BOUAKE où le secteur des services est développé.

Enfin, on ne peut pas toujours attribuer aux services tertiaires publics la fonction qui leur est dévolue officiellement. Tel centre culturel n'aura qu'une existence théorique ou matérielle mais aucunement culturelle. Tel hopital connaîtra une affluence bien moindre qu'un hopital voisin de catégorie inférieure.

En troisième lieu on a généralement fait le reproche à l'analyse fonctionnelle d'être énumératrice plus qu'explicative. Comme l'affirme P.M. DERYCKE : "la politique d'aménagement urbain d'un pays ou d'une région exige que d'autres problèmes soient posés et résolus : problèmes de l'optimum dimensionnel des ensembles urbains, des choix entre l'extension des villes anciennes et la création des villes nouvelles, problème de la plasticité de l'aménagement, sous les contraintes de la croissance économique et du développement régional" (1).

Malgré ces inconvénients, l'analyse fonctionnelle menée par les géographes est à l'origine de certains modèles prévisionnels de la croissance urbaine, en particulier de la théorie dite de la base.

(1) op. cit. p. 81.

IIIe partie

Les théories de la base.

I. La théorie de la base proprement dite.

Pour ses tenants, les fonctions exportatrices de la ville seraient à l'origine d'effets multiplicateurs et constituent le moteur de la croissance urbaine.

Ils considèrent la ville comme un tout, entretenant avec l'extérieur des relations d'échange : d'offre et de demande de biens et de services. Le déséquilibre de la balance des paiements de la ville est alors à l'origine, dans le long terme, de la croissance, de la stagnation, ou de la récession de l'économie urbaine.

Ils admettent alors la correspondance entre activité et emploi; l'emploi total, c'est-à-dire la population en activité dans la ville serait constituée de deux parts :

- l'emploi local, c'est-à-dire l'emploi dans des fonctions ou activités "non-basiques",
- l'emploi externe, c'est-à-dire l'emploi dans les activités exportatrices "basiques",

On suppose alors qu'il existe pour une ville un rapport stable, d'une part entre chacun de ces types d'emplois et l'emploi total, d'autre part entre la population totale et la population active,

Dès lors, grâce au calcul de coefficients multiplicateurs de l'emploi dans les activités exportatrices ou basiques, on peut prévoir la composante démographique de la croissance urbaine à condition que le taux d'activité de la population soit stable.

Cette formulation de la théorie de la base encourt plusieurs limitations.

La première concerne leur conception dichotomique des activités urbaines. Le développement d'une ville se fait par étapes au cours desquelles les activités inductrices se relaient. Aussi peut-on se demander lesquelles parmi les activités exportatrices, les activités locales et les services publics jouent le rôle moteur de la croissance urbaine ?

La seconde est relative à leur définition des unités de mesure et des hypothèses de stabilité. Les recensements que nous avons effectués dans la région de BOUAKE montrent qu'il n'y a pas de lien étroit entre la population urbaine et la population active. Nous avons pu relever que, selon la structure socio-professionnelle et ethnique de la population, le nombre de personnes à charge pouvait varier d'un centre à l'autre. Par ailleurs, la croissance des emplois n'est pas toujours un bon indicateur de la croissance des activités urbaines. Son évolution ne reflète pas forcément celle de la valeur ajoutée. A chiffre d'affaire égal, un commerçant africain ou libanais aura généralement un nombre de salariés moins élevé qu'un commerçant européen. L'étude de la ville de BOUAKE par CASTELLA indique que la croissance démographique, au cours de la dernière décennie, s'est faite parallèlement à la prolifération des activités marginales, commerces et services à faible productivité.

Toutefois, certaines améliorations semblent pouvoir être apportées à la théorie de la base.

II. Extension de la théorie de la base

Une extension élargie de la théorie de la base, par plusieurs auteurs, établit le passage des multiplicateurs d'emplois aux multiplicateurs des revenus urbains.

Nous nous limiterons aux travaux de H. JC PERRIN (1) qui ont servi de base à nos recherches effectuées en Côte d'Ivoire.

On se propose de rechercher les effets d'entraînement qui se déroulent entre les activités urbaines de production. L'ensemble de ces effets forme un milieu de diffusion.

(1) "Position du Centre d'Economie Régionale de l'Université d'Aix-Marseille sur les recherches en matière d'analyse et de comptabilité régionale".

Deux types de diffusion d'effets de croissance sont retenus :

- la diffusion à l'intérieur du système de production, diffusion qui à partir d'une branche motrice, c'est-à-dire les activités qui travaillent pour l'exportation, se propage à travers les autres branches de production,
- la diffusion par la distribution de revenus et la demande finale des ménages, ce sont les activités "induites" par la demande finale des ménages agglomérés.

On parvient ainsi au schéma ci-contre exprimant la structure d'une économie urbaine.

La mise en évidence de ces effets de diffusion devrait permettre de porter un diagnostic sur la structure des activités de production de biens et services d'une ville, d'y distinguer les activités qui jouent un rôle fondamental par la diffusion d'effets de croissance, mais aussi celles qui par leur inexistence ou leur insuffisance forment des carences sensibles.

Pratiquement, pour déterminer les activités exportatrices nous avons été conduit, après enquête par sondage, à calculer la part du chiffre d'affaire de chaque entreprise réalisée hors du centre en distinguant la zone rurale et l'extérieur. Sont considérés comme faisant partie de la zone rurale d'une ville, les habitants y effectuant au moins la moitié de leurs dépenses.

Pour compléter ce schéma nous avons adjoint les transferts de l'administration aux activités exportatrices. Nous connaissons ainsi les principaux effets moteurs en provenance de la zone rurale, d'une autre ville ou de l'extérieur.

Pour tenir compte des différences spatiales et des niveaux de développement urbain et rural on a choisi un nombre réduit de centres présentant, à priori, des conditions économiques, géographiques, démographiques et sociologiques différentes. Cette méthode nous permet de dégager des indications de fonctionnement et de croissance grâce à une analyse rétrospective des activités et des revenus.

On peut alors établir une typologie des centres urbains étudiés et calculer divers ratios relatifs aux effets de diffusion.

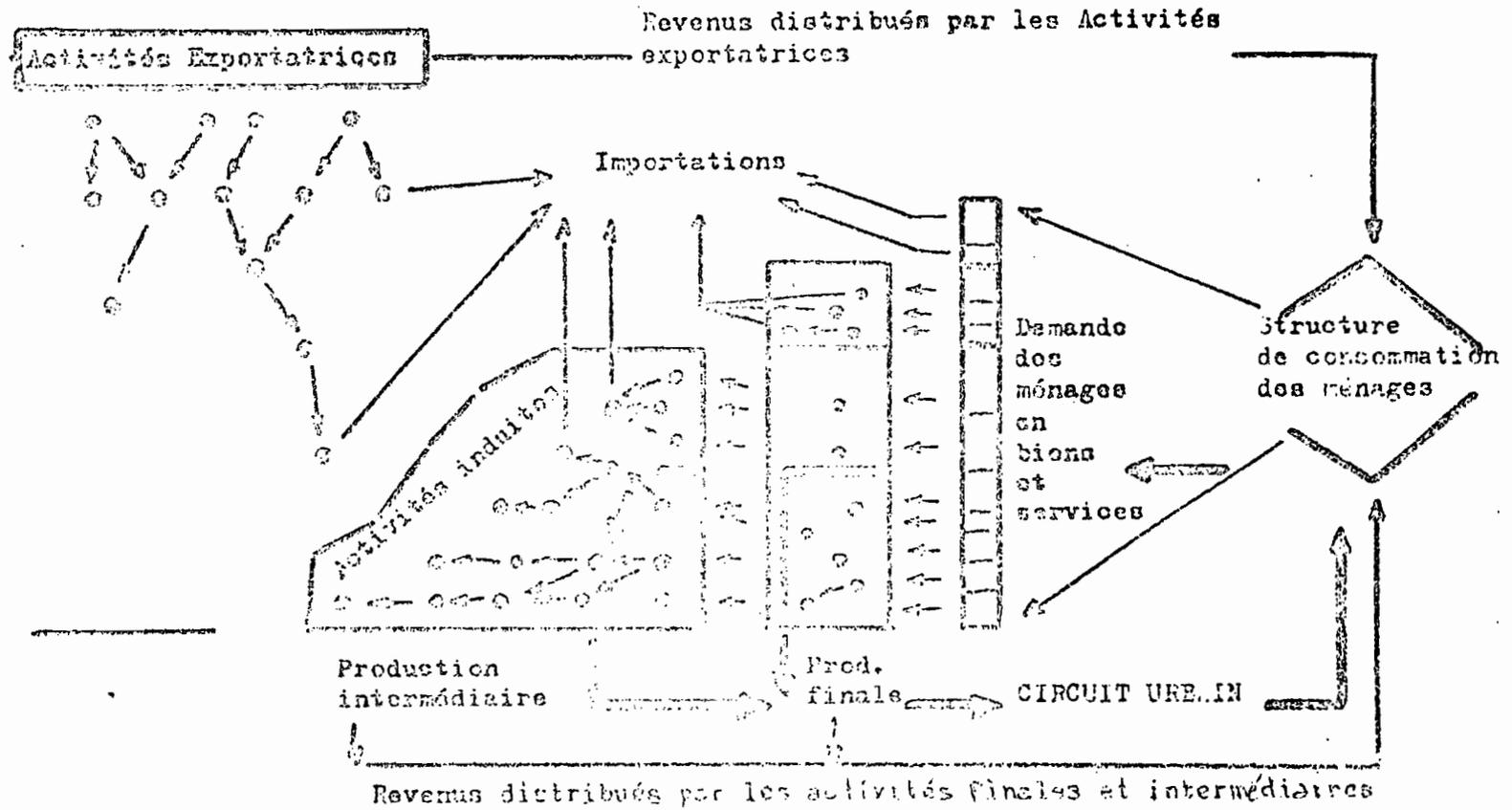
Pour conclure, on peut reprocher à l'analyse économique des effets de diffusion de nécessiter l'emploi de méthodes relativement lourdes, particulièrement

dans un pays en voie de développement où l'information statistique existante est très insuffisante.

Aussi, la collaboration économistes-géographes nous paraît-elle indispensable. Dans une première phase, la batterie de critères établie par les géographes est nécessaire pour le choix des centres. Dans une deuxième phase, l'application des ratios des économistes à l'analyse fonctionnelle des géographes devrait permettre l'établissement d'une hiérarchie dynamique de l'armature urbaine.

Les deux méthodes d'approche devraient donc se compléter plutôt que s'opposer.

LA STRUCTURE D'UNE ECONOMIE URBAINE



Tiré de J.C. PERRIN, *opérations du Centre d'Economie de l'Université d'Alger-Annaba* sur les recherches en matière d'analyse et de comptabilité régionale.

DISCUSSION

M. ROCHEFORT

- Effectivement dans l'étude des Relations Villes-Campagnes, il ne faut pas s'arrêter à des descriptions, il faut comprendre le sens des relations, interpréter les liaisons, essayer de saisir les types et les montants de l'accumulation des profits.

Si le travail des économistes est indispensable, leurs méthodes ont l'énorme défaut d'être trop lourdes (exemple : 4-5 économistes pendant 4 ans en Côte d'Ivoire).

Le problème est de savoir si on peut avoir maintenant des résultats d'une même qualité avec des moyens réduits. De ces travaux peut-on tirer une méthodologie plus simple extrapolable à d'autres régions, d'autres pays ?

M. CHEVASSU

- Les terrains étant tellement différents, il faut être prudent dans toute extrapolation sur d'autres pays africains, mais les méthodes mises au point doivent pouvoir être employées très rapidement ailleurs.

M. ROCHEFORT

- A propos de la théorie de la base, elle est souvent très difficile d'application : dans la même unité de production il y a des activités exportatrices et des activités induites. Il faut pouvoir pénétrer dans chaque unité de production pour faire la distinction : c'est très difficile et très long, il n'en reste pas moins que c'est la seule solution).

A propos des critiques de CHEVASSU sur les indices urbains, (analyse fonctionnelle de Mlle COTTEN), en effet, les méthodes d'analyse géographique en cours dans les pays occidentaux ne peuvent pas être appliquées automatiquement dans les pays sous-développés, car (dans le cas de l'analyse de la hiérarchie urbaine) le consommateur de la campagne est très limité dans son pouvoir d'achat; ce qui est fondamental, c'est le rapport entre le milieu régional et le système urbain (le facteur "milieu régional" vient à chaque fois diversifier le mécanisme).

La priorité du point de vue méthodologique doit aller à la relation (flux) plus qu'à l'équipement (investissement). Pour la connaissance

des relations entre villes et campagnes, il importe moins de comptabiliser une station service que de saisir les montants des débits et les destinataires.

A propos de la loi de Reilly, le carré dont est affectée la distance au dénominateur du rapport $\frac{P}{D^2}$ n'a aucune justification mathématique. Cette loi, qui semble pourtant vérifiée, grosso-modo, dans l'armature urbaine française, n'a que peu d'intérêt scientifique, à l'inverse de la théorie de la base qui est véritablement un essai d'application.

C'est cette théorie qui sera à long terme le point de rencontre fondamental entre géographes et économistes.

